

SCEAUX

bulletin municipal d'information

MARS 1980

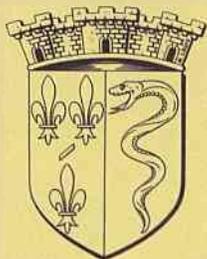
n° 95

**SCEAUX/ROYAL LEAMINGTON SPA
X^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE**



Pages 4 et 5, le dossier du mois

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE A SCEAUX



LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DES LOISIRS

LA VILLE DE SCEAUX
LE COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES, L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
LE VÉLO CLUB SCÉEN

ORGANISENT

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA BICYCLETTE DES HAUTS DE SEINE

**une journée
SPORT POUR TOUS
à SCEAUX
le dimanche 11 mai 1980**



AU JARDIN DE LA MÉNAGERIE

(entrée principale : 70, rue Houdan, juste avant la place de l'Église)

toute la journée



**INFORMATION • EXPOSITION • ANIMATION • BUVETTE
EXERCICES DE MANIABILITÉ**

TROIS PARCOURS PROPOSÉS

départ entre 7 h et 16 h

25 km

Possibilité de prêt de bicyclettes

départ entre 7 h et 12 h

50 km

Carte Michelin recommandée: 96 - Environs de Paris

100 km

avec le concours

de la Prévention Routière - Police Nationale
de la Croix-Rouge Française
du Comité départemental de cyclotourisme des Hauts-de-Seine
du Comité départemental de l'UFOLEP-92 et du Centre des Jeunes des Blagis
du Comité départemental de l'Éducation Physique et de la Gymnastique Volontaire

LES SCÉENS

DES NOMS POUR DES RUES

Rue Emile-Morel
Rue Constant-Pilate
Avenue de la République
(Suite)

Nous avons commencé dans la livraison précédente à parler de l'ancienne ruelle des Agriculteurs qui s'étirait entre les murs de la propriété Cauchy au Sud, devenue Lycée Marie-Curie en 1937, et la propriété Maillard au Nord. C'est entre les deux guerres que ce quartier prendra sa physionomie actuelle. Jusqu'alors ce sont de grandes propriétés de plaisance aux très beaux parcs.

La seconde moitié de la ruelle des Agriculteurs est devenue rue Constant-Pilate du nom du maire élu en 1908. Originaire de Tours où il était né en 1850, le chef d'escadron Pilate finit sa carrière militaire comme inspecteur des forts de la région de Palaiseau. Il s'est installé dans notre ville vraisemblablement à la fin du siècle, dans une maison en meulière au 43 de la rue des Imbergères (cette maison avait été occupée pendant 10 ans de 1885 à 1895 par les Coquelin de la Comédie Française...). Quelques vieux Scéens se souviennent encore de ses promenades à cheval tous les matins, suivi de son ordonnance. Dégagé de son service, très actif, il prend part à la vie de notre cité. En 1905 il donne une conférence à la S.I.E.P. sur la discipline dans l'armée et en 1908 il est élu au Conseil municipal sur la liste Radicale/Radicale-Socialiste sur laquelle figurait son ami Emile Morel. Elu maire, il gardera sa charge pendant toute la guerre jusqu'en 1919, date à laquelle il se retire de la vie publique. Il mourra à Sceaux le 20 avril 1933.

En 1923, la ville achète la propriété Maillard pour y faire un lotissement. Mme Maillard était

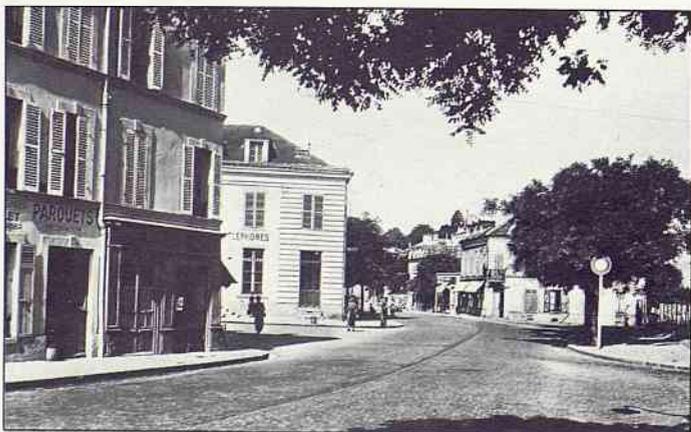
la sœur du Dr Reddon, directeur de la maison de santé devenue le Parc Penthièvre. Elle est venue s'installer à Sceaux toute jeune femme dès après son veuvage en 1877. Sa maison est le bureau de poste actuel, rognée au nord pour agrandir la rue Houdan et recouverte de briques rouges pour faire un ensemble avec les pavillons voisins de la librairie et du médecin. H.L.L. Seris dans son livre «*Sceaux depuis 30 ans (1882-1912)*» est lyrique à son sujet : «*Sa personnalité tient une place considérable (à Sceaux). Son fils, Monsieur Gaston Maillard a hérité des qualités d'énergie, de volonté, de persévérance de sa mère... On trouve le nom de Madame Maillard dans toutes les œuvres de charité... tant au Bureau de bienfaisance qu'à l'œuvre des pauvres malades dont elle est trésorière... Elle s'intéresse à toutes les nobles causes, son esprit est toujours en éveil, elle suit volontiers les expositions et les conférences, elle aime la vie, le mouvement et... l'automobile qui supprime les distances.*»

La propriété Maillard sera lotie selon un cahier des charges très strict. Il semble qu'on ait suivi pour délimiter les lots, les allées du jardin potager qui coupaient à angle droit l'allée centrale, l'actuelle avenue de la République ; son tracé aboutissait à l'Hôtel de ville.

Thérèse PILA
Bibliothécaire municipale

Rectificatif au texte paru dans le n° 94 :

- c'est en 1908 et non 1904 que Constant Pilate a été élu maire ;
- c'est en 1899 et non 1889 qu'a été créé le Cours Florian.



La poste, quand elle n'avait pas encore reçu son revêtement de briques rouges.

Départ à la retraite de M. Fernand Huet, Secrétaire général de la Mairie

M. Jean-Claude Charrier lui succède

C'est le vendredi 21 mars qu'a pris fin la carrière administrative de M. Fernand HUET, après 44 ans passés au service de la ville de Sceaux, dont 21 ans dans les fonctions de Secrétaire général.

Au cours d'une réception donnée à la Mairie en son honneur, M. le Maire devait rendre un hommage particulièrement mérité à ce grand serviteur de la commune, qui a consacré toute sa vie professionnelle à notre ville :

« Mon cher Secrétaire général, Mesdames, Messieurs,

Le temps est inexorable. D'après la mythologie grecque, Chronos, le dieu du temps, a dévoré tous ses enfants. Tout passe et nous passons !

Vous avez atteint, mon cher Secrétaire général, 65 ans, la limite d'âge des fonctionnaires municipaux, en décembre dernier, et nous sommes réunis ici, ce soir, pour vous dire - du point de vue administratif, j'entends - « adieu », mais aussi et surtout pour vous exprimer la reconnaissance qui vous est due et les vœux amicaux que nous formons pour vous.

Sur les 65 ans de votre vie, vous en avez en effet passé 44 au service de la ville de Sceaux, dont 21 comme Secrétaire général. L'administration de la ville de Sceaux a été votre raison de vivre et, on peut le dire, votre passion. Vous avez été littéralement marié avec la commune : vous lui avez donné sans compter votre temps et vos forces.

Pendant 21 ans, vous avez été, au plan de l'administration municipale, mon collaborateur de tous les jours. Je suis donc bien placé pour attester que vous avez été d'une conscience professionnelle, d'une loyauté et d'un dévouement exemplaires.

Vous avez été le pilier de l'administration municipale à une époque de totale mutation, pendant laquelle Sceaux a dû s'adapter à la poussée démographique de l'après-guerre et à l'accroissement considérable des missions des collectivités locales dans tous les domaines, en particulier en matière culturelle et en matière d'urbanisme.

La ville de Sceaux vous doit vraiment beaucoup ! Et vous avez la satisfaction de pouvoir vous dire que votre vie n'a pas été inutile. Votre conscience professionnelle a presque été excessive à certains égards. Je n'ose pas demander à M^{me} HUET si votre vie familiale n'en a pas un peu souffert. Mais je sais que vous avez néanmoins été un très bon père et que vous savez pratiquer l'art d'être grand-père.

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**
R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFIELEC IV 742

sommaire

| | |
|---|---------|
| LES SCÉENS | 2-3 |
| <input type="checkbox"/> Des noms pour des rues | |
| <input type="checkbox"/> Départ à la retraite de M. Fernand Huet, Secrétaire général de la Mairie | |
| LE DOSSIER DU MOIS | 4-5 |
| <input type="checkbox"/> La Croix-Rouge Française à Sceaux | |
| ÉDITORIAL | 5-6 |
| <input type="checkbox"/> Sceaux/Royal Leamington Spa : 10 ^e anniversaire du jumelage | |
| ACTION SOCIALE | 7 |
| JOURNÉE DE L'ARBRE 1980 | 8 |
| ÉQUIPEMENT-URBANISME | 9 |
| <input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville | |
| <input type="checkbox"/> Permis de construire | |
| URBANISME | 10-11 |
| <input type="checkbox"/> Neuf questions à propos du POS | |
| ASSOCIATIONS | 12 à 16 |
| COMMUNIQUÉS | 17 |
| PETITES ANNONCES | 18 |
| SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS | 19 |
| A SCEAUX, DU 1^{er} AU 30 AVRIL | 20 |

En couverture : l'Hôtel de Ville de Royal Leamington Spa et la statue de la Reine Victoria. Royal Leamington Spa, notre très élégante et verdoyante ville jumelle, située exactement au cœur de l'Angleterre, à proximité de la ville natale de Shakespeare, est une station thermale connue. Elle doit la faveur de pouvoir ajouter à son nom le qualificatif « Royal » à une visite dont l'a honorée, en 1938, la Reine Victoria.

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 95 - Mars 1980

21^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent
Secrétaire de rédaction : Françoise Millet

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

C'est au nom du Conseil municipal, des services municipaux, des fonctionnaires de l'État et du département avec lesquels vous avez été en rapport et de toute la population de Sceaux que je vous remercie des immenses services que vous avez rendu à la ville au cours de vos 44 années de présence à la Mairie. Comme signe sensible de cette reconnaissance je suis heureux de vous remettre cette jolie pendule, que vous regarderez sans doute souvent et qui vous rappellera les heures innombrables que vous avez consacrées au service de vos concitoyens.



Vous continuez à demeurer parmi nous. Nous souhaitons que vous puissiez passer encore de nombreuses années heureuses à Sceaux et profiter de votre retraite pour faire tout ce que vous n'avez pas eu le temps de faire pendant votre activité.

Permettez-moi d'y ajouter mes sentiments personnels de reconnaissance et mes vœux amicaux. J'espère que vous ne conserverez pas un mauvais souvenir de notre longue collaboration. »

Le remplaçant de M. HUET est M. Jean-Claude CHARRIER, 35 ans, précédemment Secrétaire général de la Mairie de Saint-Vallier (Saône-et-Loire).



M. Huet (à droite) et son successeur, M. Charrier

toutes assurances

CABINET ROBERT

INCENDIE • ACCIDENTS • RISQUES DIVERS • VIE • ASSURANCES RECOURS

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

LE DOSSIER DU MOIS

La Croix-Rouge Française à Sceaux

Vous connaissez tous la Croix-Rouge, mais nombre d'entre vous en connaissent plus le nom et l'image que la réalité quotidienne.

Née de l'aide aux blessés délaissés sur les champs de bataille, la Croix-Rouge est devenue, en temps de paix, une école d'entraide entre les peuples et entre les personnes, dans un monde où l'on est souvent tenté de ne pas regarder la souffrance et la misère qui dérangent.

Ce « Dossier du mois » donne l'occasion de faire une rapide présentation de l'activité du comité et de la section secouriste de Sceaux dont la préoccupation essentielle est d'agir et d'instruire.

Dans l'action, on trouve :

- la mission des secouristes en matière d'aide aux blessés et accidentés, quelle qu'en soit la cause (voir ci-dessous) ;
- l'animation du club du troisième âge afin de rompre l'isolement des personnes les plus âgées ;
- le fonctionnement du vestiaire, chargé d'apporter une assistance concrète et chaleureuse à ceux qui sont privés du nécessaire ;
- l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique, qu'il faut aider à s'insérer dans un pays si éloigné et si différent de leur patrie d'origine ; dans ce dernier domaine, l'action de la Croix-Rouge locale est coordonnée avec celle de l'ensemble des associations, sous l'égide de la Municipalité : accueil des personnes reçues dans notre commune, contacts avec les réfugiés à l'École Centrale, participation aux réunions, aide financière du comité, apport de vêtements, aide matérielle et transports médicaux à l'aide du véhicule sanitaire...

Je souhaite que les informations contenues dans ce « Dossier du mois » du Bulletin municipal permettent aux Scéens de mieux comprendre le rôle de la Croix-Rouge Française et en particulier de son Comité local. L'idéal de la Croix-Rouge est resté celui de son fondateur, Henry Dunant : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, bénévolat, unité, universalité. Il s'agit en définitive d'apprendre à regarder les autres et à les aider avec efficacité et discrétion.

Christian LUCIUS
Président du Comité local



Quant à l'instruction, elle englobe tout à la fois l'enseignement des gestes d'urgence pour les plus jeunes et du secourisme proprement dit pour les plus âgés, ainsi que l'aide au foyer dans le cadre de la vie familiale.

Le secourisme

En 1979, notre équipe secouriste n'a pas chômé : au total, 6 000 heures de bénévolat ont été accomplies par ses 21 équipiers dans les différents secteurs d'activité. Ces tâches se répartissent comme suit.

Poste de secours routier urbain

En assurant 90 postes, nous avons soigné ou évacué sur les hôpitaux et cliniques environ 350 blessés ou malades. Le service s'est accru à la demande des autorités afin d'assurer des permanences du lundi au jeudi de 16 h 30 à 21 h 30 et du vendredi 16 h 30 au dimanche 24 h sans interruption.

Notre action s'est également améliorée par le branchement d'une liaison radio-téléphonique avec le Service d'Aide Médicale d'Urgence des Hauts-de-Seine (SAMU 92).

Ceci permet de renseigner des médecins, spécialistes de l'urgence, sur l'état des victimes rencontrées, et par là, d'obtenir des conseils sur les gestes précis à accomplir.

Postes de secours locaux

Présents lors des festivités populaires de Sceaux (cross ; fêtes de juin : courses cyclistes, bal, fête des associations ; retraite aux flambeaux) et des fêtes de quartier (cross et fête des Blagis), nous avons assuré la sécurité des participants, totalisant 950 heures de permanence.

De même, en collaboration avec le Centre National de Transfusion Sanguine, l'équipe était présente lors des collectes de sang organisées à Sceaux. Nous avons d'ailleurs constaté avec regret une sensible diminution du nombre de donneurs, en dépit de la publicité assurée par le CNTS et les hôpitaux.

Enseignement

En 1979, 51 nouveaux secouristes ont été formés (31 au cours « grand public » et 20 pour le Centre des Jeunes des Blagis), et l'on peut

L'HIRONDELLE



listes de mariage (participation 10 %)
arts de la table et cadeaux

16, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX
Tél. 702.68.60



ETS. BASSEREAU

fabrique, pose, entretient et répare

TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS

3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

aux

L'équipe secouriste en 1979

- 21 secouristes actifs.
- 8 secouristes de réserve.
- 6 000 heures de travail bénévole.
- Environ 100 postes de secours (routiers et locaux).
- 12 diplômes de spécialisation.
- Formation dispensée : 90 diplômes et attestations.

espérer qu'un nombre croissant de ces secouristes s'inscrira dans nos équipes. En outre, 33 diplômes de gestes d'urgence ont été délivrés en école primaire, ainsi que 6 attestations de « quelques gestes pour une vie », lors de la démonstration aux fêtes de juin.

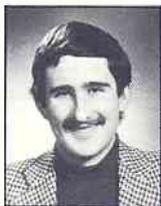
Enfin, 5 équipiers ont passé avec succès la spécialisation en réanimation, 3 en secours routier, 3 moniteurs et instructeurs de secourisme et 1 en secours... tropical !

Réunions et permanences

Au total, 2 500 heures passées en réunion et permanences ont permis de préparer nos activités (cours, postes de secours, vente du muguet, quête nationale, goûter annuel, participation aux cérémonies du 11 novembre et à la messe du souvenir, délégation au Congrès national du secourisme...).

Urgence

Enfin, l'équipe de Sceaux a participé activement aux opérations d'urgence et de secours lors de l'effondrement du pont des Carrières à Suresnes, le 18 février et, en préalerte, lors des grandes manifestations parisiennes.



Serge DUBOIS
Directeur du Secourisme

Pour tous renseignements, s'adresser :

- A la permanence des Baraquements, 95, rue Houdan - Tél. 661.29.50, poste 345 : le mercredi de 21 h à 23 h.
- Au Directeur du secourisme : Serge DUBOIS 11, rue des Imbergères - Tél. 702.70.44.

éditorial

Sceaux / Royal Leamington Spa 10^e anniversaire du jumelage

par E. GULDNER, Maire de Sceaux

Les jumelages de villes de pays différents apparaissent à l'origine (au lendemain de la libération) comme une idée un peu farfelue, que seules quelques villes riches pouvaient se permettre de caresser. Beaucoup d'administrateurs « sérieux » n'y voyaient que l'arrière-pensée intéressée de quelques élus municipaux d'agrémenter la gestion municipale de quelques voyages.



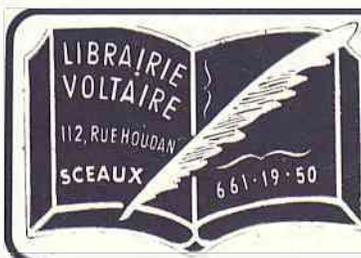
Il est exact que certains jumelages se ramènent à une visite annuelle d'une délégation du Conseil municipal de l'une des communes dans la commune-jumelle, les membres de la délégation étant, au surplus, logés à l'hôtel. Mais dans leur immense majorité, les municipalités ont vite aperçu tout le bénéfice qu'il était possible de tirer de l'établissement de relations privilégiées avec une commune étrangère, et compris que les jumelages pouvaient contribuer efficacement à la formation et au développement culturel des citoyens ainsi qu'à une meilleure compréhension et une meilleure entente entre les peuples. Pour remplir une telle mission, il faut évidemment que les partenaires aient été judicieusement choisis et que les jumelages soient une réalité vivante c'est-à-dire organisés de telle manière que les échanges soient nombreux et que toute la population y participe.

La ville de Sceaux a été assez exemplaire dans ce domaine. Elle est jumelée depuis 1963 avec la ville allemande de Brühl et depuis 1970 avec la ville britannique de Royal Leamington Spa (Sceaux était même déjà jumelée dès 1956 avec Camberwell, qui était l'une des 38 communes autonomes qui composaient la ville - ou plutôt le comté de Londres ; mais Camberwell a été fusionnée en 1965 avec deux autres communes de Londres, Bermoudsen et Southwark, pour former une ville de plus de 500 000 habitants, qui porte le nom de Southwark. Camberwell a donc disparu comme commune autonome et c'est Courbevoie, qui était jumelée avec l'ancien Southwark, qui a conservé le jumelage avec la nouvelle grande ville).

Mais Sceaux mérite surtout d'être citée en exemple à cause du nombre et de la qualité des échanges auxquels ses jumelages ont donné lieu, ce qui lui a valu d'obtenir, en 1977, le Drapeau d'honneur de l'Europe, décerné par le Conseil de l'Europe. La ville de Sceaux a, en effet, la chance d'être aidée, en cela, par une association indépendante, le « Centre Scéen des Amitiés Internationales », qui est présidée avec un dynamisme et un dévouement remarquables par M. Jacques Steverlynck et qui bénéficie de très nombreux concours bénévoles. C'est le CSAI qui se charge d'organiser ou d'aider à l'organisation de nos échanges avec les villes jumelles et, en particulier, d'assurer le logement des visiteurs chez l'habitant, ce qui est la condition essentielle de l'efficacité d'un jumelage : c'est en effet, grâce à l'accueil dans les familles que l'on apprend à connaître « de l'intérieur » un pays étranger et à se rendre compte aussi bien de la différence des coutumes, des institutions et des psychologies, que de la grande similitude des besoins profonds de tous les hommes.

Depuis 1963, plus de 130 échanges collectifs ont eu lieu entre Sceaux, Brühl et Leamington ; des dizaines d'associations locales y ont participé : les clubs sportifs, les chorales, les orchestres et les écoles de danse, les groupes folkloriques, les clubs du troisième âge, les Anciens Combattants, les élèves des lycées, etc. Ces échanges ont « fait boule de neige » ; les associations de même catégorie des villes jumelles organisent directement des échanges entre elles, et les familles se rencontrent en dehors des échanges organisés car beaucoup d'amitiés sont nées par-delà les frontières.

Suite page 6



Librairie-Papeterie VOLTAIRE

CLASSIQUE - MODERNE
SCOLAIRE - ÉDITIONS D'ART

ouvert le LUNDI de 15 h à 19 h 30
Du MARDI au SAMEDI de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30

BUREAU - COMPTABLE - SCOLAIRE...

112, rue Houdan - 92330 SCEAUX

Tél. 661.19.50

Éditorial (suite)

L'une des curiosités de nos jumelages est que Royal Leamington Spa s'est aussi jumelé avec Brühl, de sorte que nous formons une association triangulaire, ce qui accroît considérablement l'effet formateur de nos jumelages et stimule les échanges ; je n'en donne qu'un exemple : tous les ans, grâce à d'admirables concours bénévoles, les handicapés moteurs de nos trois villes se rencontrent alternativement dans l'une d'elle et y sont accueillis de manière telle que ces voyages sont devenus pour eux l'événement de l'année et leur laissent des souvenirs inoubliables.

Notre jumelage avec Royal Leamington Spa fonctionne donc depuis dix ans. Nous fêterons ce 10^e anniversaire lorsque nous accueillerons, du 18 au 22 avril, une importante délégation officielle de cette ville, en même temps qu'une petite délégation de Brühl. Un heureux concours de circonstances veut que cet anniversaire tombe sur l'année pendant laquelle M. Peter Barton, qui a été, du côté britannique, l'un des instigateurs de notre jumelage et qui en est, depuis lors, la cheville ouvrière comme Président de la « Société des Amitiés Internationales de Leamington » qu'il a créée à l'image du CSAI, est Maire de notre ville jumelle (en Grande-Bretagne, les maires ne restent en fonction que pendant un an).

Un jumelage se crée toujours en deux temps : le serment de jumelage est d'abord signé dans l'une des villes qui se jumellent, et, l'année suivante, dans l'autre. Il s'ensuit que les anniversaires des jumelages sont aussi célébrés en deux temps. Notre jumelage avec Leamington ayant d'abord été scellé dans cette ville, nous avons commencé par en fêter le 10^e anniversaire là-bas, l'été dernier, lors de la visite d'une délégation officielle

de Sceaux. Vous savez que les Anglais ont le sens des grandes cérémonies et de la fête ; aussi ne vous étonnerai-je pas en vous disant que la célébration du 10^e anniversaire fut magnifique, et munificent l'accueil qui nous a été réservé dans notre ville jumelle.

Il faut que l'accueil de la délégation britannique à Sceaux soit aussi chaleureux que celui que la délégation de Sceaux a reçu à Leamington. Je souhaite vivement que, du 18 au 22 avril, Sceaux vive un peu à l'heure britannique, notamment en associant « l'Union Jack » aux couleurs françaises. Nos commerçants, pourraient aussi mettre particulièrement en vue, dans leurs vitrines, les produits d'origine britannique qu'ils vendent : il y a de quoi faire avec le thé, le whisky, les biscuits, les vêtements de laine, les livres, les disques... et, pourquoi pas, la viande de mouton !

Cet anniversaire a lieu, hélas à un moment où les relations cordiales entre la Grande-Bretagne et les autres états membres de la Communauté Économique Européenne sont dangereusement mises à l'épreuve à cause d'une opposition d'intérêts matériels importants. Mais ne serait-ce pas dramatique, si des questions de gros sous ne pouvaient pas se régler par la négociation et si des considérations électoralistes amenaient nos gouvernements à oublier l'essentiel, à savoir l'absolue nécessité pour les pays de l'Europe libre, de s'unir pour assurer leur indépendance et leur survie ? Aucun d'entre eux n'est, en effet, plus capable, ni de se défendre tout seul, ni de résoudre seul ses problèmes économiques et sociaux, ni d'avoir isolément une influence réelle sur les événements mondiaux.

Le but de nos jumelages, par-delà les satisfactions réelles qu'ils procurent aux habitants de nos villes, est aussi d'apporter une petite pierre à la construction de l'Europe et de contribuer un petit peu à une meilleure entente entre les peuples, à commencer par ceux auxquels nous lie une communauté de destin.

E. GULDNER



1



2



3

LA CHAUSSERIE DES CHAUSSES

place de l'église SCEAUX



1. HIT
Dessus cuir
pleine fleur
du 35 au 41
à partir de
76 F

2. HELSINKI
Dessus P.U.
métallisé
du 35 au 41
à partir de
82 F

3. HAK
Dessus cuir
Nubuck
du 35 au 41
à partir de
90 F



1



2



1. FINISTÈRE
Dessus Kid
du 28 au 34
à partir de
49 F

2. HOULETTE
Dessus cuir
pleine fleur
du 28 au 39
à partir de
70 F

mêmes magasins à

ANTONY · CHÂTENAY · CHÂTILLON · GARE ST. LAZARE · GARE DU NORD

ACTION SOCIALE

Bureau d'Aide Sociale

Service de portage des repas à domicile



Le Bureau d'Aide Sociale a mis en place le 25 février dernier une nouvelle activité : le portage des repas à domicile.

Ce service, fonctionnant du lundi au vendredi inclus, concerne les personnes du troisième âge et les handicapés se trouvant dans l'impossibilité permanente ou temporaire de se déplacer.

Les menus et les tarifs sont les mêmes que ceux du foyer-restaurant.

Menus : entrée ou potage, plat de viande ou poisson, légumes, fromage, dessert - pain.

Barème

| Revenus mensuels | | Prix du repas |
|----------------------|----------------------|---------------|
| 1 personne | 2 personnes | |
| Inférieurs à 1 850 F | Inférieurs à 3 100 F | 6,00 F |
| Compris entre : | Compris entre : | |
| 1 851 et 2 100 F | 3 101 et 3 500 F | 8,00 F |
| 2 101 et 2 500 F | 3 501 et 4 200 F | 10,00 F |
| 2 501 et 3 000 F | 4 201 et 5 000 F | 12,50 F |
| 3 001 et 4 200 F | 5 001 et 7 000 F | 15,00 F |
| Supérieurs à 4 200 F | Supérieurs à 7 000 F | 18,00 F |

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, s'adresser à Mme LE SCOUR, Directrice du foyer-restaurant, de 14 h à 15 h 30 Tél. 661.66.37.

Allocation spéciale de 600 F à certaines catégories de personnes âgées

Le Conseil général des Hauts-de-Seine accorde une allocation annuelle de 600 F aux personnes remplissant au 1^{er} janvier de l'année en cours les conditions suivantes :

- être domicilié dans le département des Hauts-de-Seine ;
- être âgé d'au moins 65 ans (ou 60 ans en cas d'invalidité) ;
- être titulaire d'un avantage vieillesse ;
- ne pas avoir de ressources dont le montant annuel excède le plafond d'attribution du Fonds national de solidarité, fixé par décret du 7 décembre 1979 à 15 500 F pour une personne seule et 29 200 F pour un couple ;
- vivre seul ou avec le conjoint ou une personne ne disposant pas elle-même de ressources supérieures au plafond d'attribution du Fonds national de solidarité.

Les personnes susceptibles de bénéficier de cette allocation sont invitées à se présenter au service d'aide sociale : secrétariat de la mairie, rez-de-chaussée, de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h 30 à 17 h 45 (lundi matin et samedi après-midi exceptés) munies des justifications de leurs ressources du 1^{er} trimestre 1980.

Carte améthyste

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a décidé de relever le plafond du montant d'imposition sur le revenu fixé pour l'attribution de la carte améthyste :

- 800 F pour une personne seule (au lieu de 650 F) ;
- 1 200 F pour un couple (au lieu de 1 000 F).

Centre de soins légers

Un centre de soins légers fonctionne depuis le 3 mars 1980 dans une annexe des locaux du Centre de Protection Maternelle et Infantile, 24 bis, rue des Ecoles - Tél. 661.29.50, poste 140.

Une infirmière diplômée y assure **gratuitement**, tous les jours ouvrables, de 8 h à 11 h, les soins tels que piqûres et pansements.

Jeunes et cadres privés d'emploi : aide du département

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a décidé d'apporter son aide à la formation professionnelle des jeunes et des cadres privés d'emploi. Cette aide se concrétise par une augmentation du nombre des stages prévus dans le cadre du « Troisième pacte pour l'emploi », des subventions à des organismes de formation et des bourses accordées aux stagiaires sans ressources.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- pour les jeunes :
 - à l'ANPE 69-71, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY - Tél. 666.37.95 ;
 - à la Préfecture des Hauts-de-Seine : renseignements administratifs - Tél. 725.18.75, ou Bureau de la formation professionnelle - Tél. 725.95.00, postes 48-47 ou 48-48 ;
- pour les cadres :
 - au service « cadres » de l'ANPE, 33-39, boulevard des Provinces Françaises 92000 NANTERRE - Tél. 725.16.77 ;
 - à la Préfecture des Hauts-de-Seine (voir ci-dessus).

Union des familles de malades mentaux et de leurs associations

L'U.N.A.F.A.M., association reconnue d'utilité publique, a pour but de :

- venir en aide sur le plan moral aux familles éprouvées ;
- dédramatiser la maladie mentale qui frappe tous les milieux, et qui doit être acceptée et soignée comme toute autre maladie ;
- alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur toutes les questions concernant la maladie mentale ;
- contacter le corps médical ;
- promouvoir la création de foyers, de centres de réadaptation et d'établissements destinés aux malades mentaux stabilisés.

L'U.N.A.F.A.M. se tient à la disposition des personnes concernées par la maladie mentale.

Pour tous renseignements, écrire à M. OLIVIER - BP 29 - 92330 SCEAUX PRINCIPAL, ou téléphoner :

- du lundi au vendredi de 8 h à 9 h 30 au 642.27.78 et de 13 h à 15 h au 788.14.44 ;
- du lundi au jeudi de 19 h à 21 h au 631.68.65.

J. DAUPHIN ANCIEN CABINET DECO

GÉRANCE D'APPARTEMENTS ET D'IMMEUBLES

145, rue Houdan
92330 - SCEAUX
☎ 660 67 21 +

locations
toutes transactions
AGENT IMMOBILIER FNAIM

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux

Raymond DJIAN

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand
Tél. 666.09.66 - 237.23.10

VITRERIE - DEMI-GROS - DÉTAIL - ENCADREMENTS

ISOBAIE

Journée de l'Arbre 1980

Le 26 février dernier, M. Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement et du Cadre de vie et M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État à la Condition des travailleurs manuels ont annoncé que la « Journée de l'Arbre » avait pour thème cette année « l'arbre, ses métiers, ses artisans ». La date fixée au samedi 29 mars, à la naissance du printemps, a un caractère surtout symbolique au centre de plusieurs semaines d'activités et de sensibilisation à la valeur des espaces verts de toute nature : l'arbre est un être vivant, il naît, il grandit, il se reproduit, il vieillit et il meurt.

Le thème spécifique de 1980 est justifié par deux raisons essentielles :

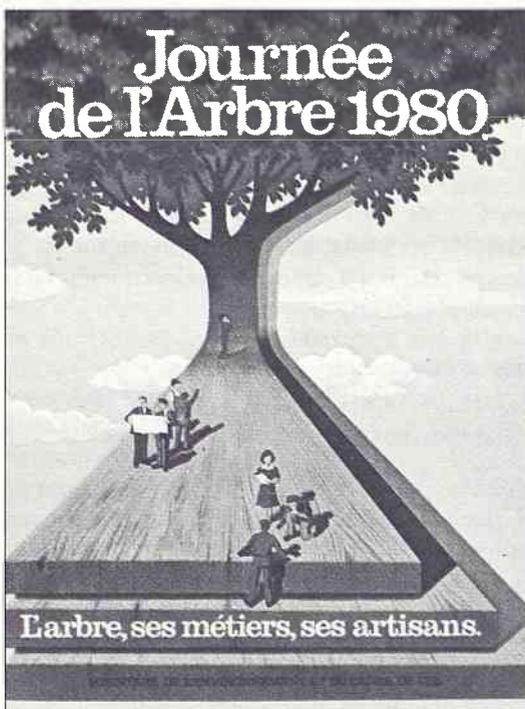
1. Les problèmes économiques et industriels prennent aujourd'hui dans le monde une tournure exceptionnelle : en France, ce sont singulièrement les produits de notre agriculture et de nos forêts qui retiennent l'attention et qui devraient constituer, comme l'a dit le président de la République, notre première richesse nationale.

Sait-on que l'arbre, la forêt et le bois concernent 80 000 entreprises qui emploient 640 000 personnes ? Sait-on que ces entreprises assurent près de 4 % de la production intérieure brute soit 76 milliards de francs ? Sait-on aussi que de très larges possibilités de développement, dans l'industrie de transformation en particulier, restent ouvertes ?

Depuis la plantation jusqu'à la transformation du bois, il s'agit donc d'un secteur économique important.

2. Parler des métiers du bois doit permettre d'illustrer, outre l'importance de nos forêts, la haute valeur du travail manuel.

Grâce à une politique persévérante de boisement, d'entretien et de soins (nettoyement, éclaircies) la forêt s'accroît malgré quelques atteintes dues au développement de voies de communication et de l'urbanisation. En 1800 elle couvrait 8 millions d'hectares et aujourd'hui 14 millions, soit 25 % de la superficie de la France, et la Guyane seule ajoute à cette surface 8 millions d'hectares de forêts à 400 essences différentes. La forêt française est composée d'un tiers de chênes, d'un tiers d'autres feuillus (hêtres, charmes, fruitiers) et d'un tiers de résineux ; elle produit annuellement 30 millions de mètres cubes de bois répartis entre les divers utilisateurs. Ce chiffre devrait, à la suite de diverses mesures prises au cours des derniers mois, atteindre 40 millions en 1984. Un fonds de développement des industries du bois a été mis en place. Par ailleurs, l'utilisation énergétique du bois renaît dans divers secteurs.



La Ville de Sceaux apporte régulièrement sa contribution au développement des espaces verts, d'une part en veillant, dans toute la mesure du possible, à leur conservation dans les jardins privés, d'autre part, en renouvelant et développant ses propres plantations sur le domaine public.

Le programme de l'année 1980 comporte les plantations suivantes.

Domaine public

(esplanades, jardinets, trottoirs, etc.)

- Rue du Docteur-Roux (à l'occasion des travaux de viabilité) : 45 marronniers rouges.
- Rue Paul-Couderc (à l'occasion des travaux de viabilité) : 70 tilleuls argentés, 200 arbustes divers, 500 plantes vivaces.
- Rue Jean-Louis-Sinet, à la sortie de la Gare de Sceaux (complément des plantations effectuées en 1978-79) : 2 cupressus arizonica fastigiata.
- Trottoir angle rue des Coudrais et impasse des Aulnes (réalisé) : 80 rosiers, 7 prunus lauracerasus (laurier cerise).
- Parking Robinson : 2 crataegus oxyacantha (aubépines rouges), 1 cedrus atlantica glauca, 1 cedrus atlantica, 1 magnolia grandiflora.
- Projet d'aménagement ou de réaménagement de jardinets dans plusieurs carrefours ou petites esplanades de la commune.
- Carrefour Lakanal : plantation d'arbustes divers et d'un cedrus atlantica.
- Avenue du Président-Franklin-Roosevelt, à l'angle de l'allée d'honneur : plantation d'arbustes variés avec pelouse.

- Parking Penthièvre : plantation d'arbustes et plantes vivaces.
- Rue des Coudrais, côté sud, à l'est du pont du métro : plantation de plantes vivaces avec quelques arbustes.
- Remplacement d'arbres morts dans l'ensemble des voies de la commune : 29 unités (travail déjà exécuté dans le courant de l'hiver).

Jardin de la Ménagerie

- Arbres de haute tige : 36 tilleuls argentés.
- Arbustes et conifères variés : 850 unités.
- Plantes de terre de bruyère : 40 unités.
- Plantes vivaces : 300 unités.
- Rosiers : 525 unités.

Propriétés communales et groupes scolaires

- Groupe scolaire des Blagis (côté rue de Bagneux) : plantation d'un cedrus atlantica glauca.
- Groupe scolaire du Petit-Chambord : plantation de 2 cupressus arizonica fastigiata.
- Complexe sportif des Blagis : 1 bouleau, 1 pin sylvestre, 1 cèdre deodara et 65 thuyas.

Il y a lieu de signaler que le conseil général des Hauts-de-Seine participe au développement des plantations en offrant à la Ville 15 arbres d'essences diverses.

Enfin, dans le cadre des fêtes du dixième anniversaire des jumelages de Sceaux avec Royal Leamington Spa et Brühl, les maires des villes concernées doivent planter chacun un arbre le 19 avril prochain, à 11 h 45, dans le Jardin de la Ménagerie.

Une brochure éditée par la revue « Environnement et Cadre de vie » sur les métiers de la forêt et du bois énumère la nature des métiers, les qualités nécessaires, les conditions de travail, de formation, de promotion, de débouchés et donne dans tous les domaines des adresses utiles. Elle peut être consultée à la Mairie et à la Bibliothèque municipale.

André HERZOG

Maire adjoint
Président de la Commission
extra-municipale
« Patrimoine vert »



GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

La GLORIETTE

AU COEUR DE LA VIEILLE VILLE

4, rue Florian - 92300 SCEAUX - ☎ 350.46.10

SES CADEAUX TOUJOURS NOUVEAUX. SES GRANDES MARQUES,
SES ENCADREMENTS PERSONNALISÉS. SES ABAT-JOURS
LE TEMPS DE PARLER ET DE CONSEILLER

ÉQUIPEMENT - URBANISME

Des travaux dans la ville Éclairage public

Le renforcement de l'éclairage public au carrefour Lakanal a été demandé tant par les associations de parents d'élèves que par les services de Police. La mesure prise consiste en la mise en place d'un troisième candélabre et au remplacement des lanternes actuelles par des foyers équipés de lampes au sodium haute pression dont le rendement est supérieur pour une consommation d'énergie moindre.

Signalisation routière

La Commission extra-municipale « Piétons-circulation-stationnement » avait émis le vœu que des panneaux « Priorité piétons » réellement efficaces soient mis en place aux abords des carrefours les plus fréquentés.

Un essai d'un panneau de type nouveau a été effectué à hauteur du passage pour piétons de l'extrémité ouest de l'avenue de Camberwell ; malgré quelques petites imperfections techniques liées à des problèmes de maintenance, cet essai a été probant.

En effet, la technique des fibres optiques qui découle du phénomène bien connu de la fontaine lumineuse autorise des résultats beaucoup plus performants que les systèmes classiques.

Six de ces panneaux ont été mis en place, à raison de deux par carrefour : place du Général-de-Gaulle, carrefour Penthièvre, carrefour Lakanal.

Plantations

La saison, favorable aux plantations, est mise à profit pour effectuer le remplacement dans diverses voies de la commune d'une trentaine d'arbres d'alignement morts.

D'autre part, le Conseil général des Hauts-de-Seine a remis à la Ville de Sceaux une quinzaine d'arbres dans le cadre de la « Journée de l'arbre » 1980. Ces végétaux, dont six cèdres destinés à perpétuer l'esprit des grands arbres de la commune, seront répartis dans les divers carrefours et jardins des écoles.

Rue Paul-Couderc, enfin, il sera procédé à l'abattage de 55 acacias boules qui occupent le trottoir Sud de cette voie. Ils seront remplacés par 70 tilleuls argentés qui, dans le cadre des travaux de réfection de cette rue, viendront compléter la plantation d'alignement déjà amorcée, il y a quelques années, sur le trottoir Nord.

Eglise Saint Jean-Baptiste Electricité - éclairage

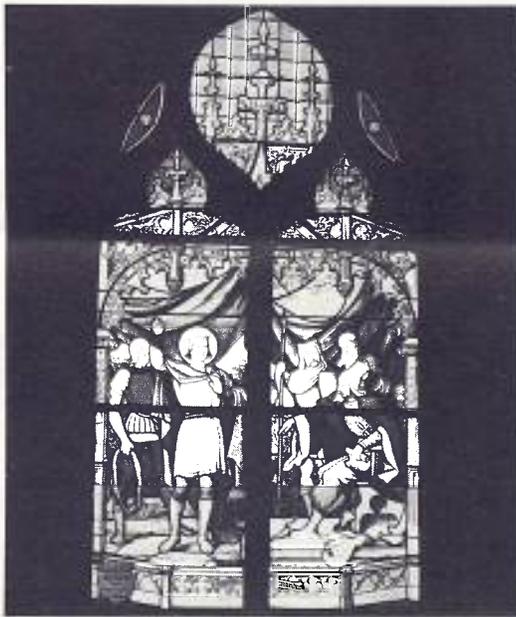
La commune a décidé de prendre à sa charge une partie des travaux intéressant la

réfection de l'installation électrique vétuste de l'église ainsi que la modernisation de l'éclairage intérieur.

Cette participation comprend la prise en charge totale des travaux correspondant à une réfection de l'installation électrique à l'identique, rendue nécessaire pour des raisons de sécurité, et une aide pour l'amélioration de l'éclairage, travaux normalement à la charge du locataire. On se rappelle en effet que l'église est propriété de la commune qui assure à ce titre les charges qui incombent normalement au propriétaire.

Vitraux

L'église possède une collection intéressante de vitraux, deux du XVI^e siècle classés en 1906, le vitrail de la Vierge de 1542 et le vitrail de la chapelle Sainte-Geneviève de 1557, ainsi qu'une série de vitraux du XIX^e siècle portant la signature du grand maître verrier E. HIRSCH, qui commence à sortir du purgatoire artistique dans lequel on l'a relégué avec ses contemporains.



Ces vitraux présentent de graves désordres dans les plombs, des casses et des manques.

Les travaux de restauration seront confiés à M. DELAHAYE sous l'autorité de M. GRUBER, maître-verrier de notoriété mondiale, que la ville s'enorgueillit de compter parmi ses habitants.

Ils nécessiteront la dépose des panneaux et seront suivis de la mise en place de protections extérieures destinées à prévenir les actes de vandalisme, source des désordres actuellement constatés.

Bernard SIMONNET

Architecte D.E.S.A.

Directeur des Services techniques de la ville

Permis de construire

Avis

20, rue Léo-Delibes
Pétitionnaire : M. BONTÉ
Construction d'un pavillon
Architecte : M. CASANOVA
Avis favorable le 18-01-1980

25, rue Madeleine-Crenon
Pétitionnaire : M. PREVOST
(auteur du projet)
Adjonction d'un garage
Avis favorable le 15-02-1980

50, rue Mozart
Pétitionnaire : M. MORET
Création d'un balcon et d'un WC
Architecte : M. GAY
Avis défavorable le 23-02-1980

Décisions

1, rue Jacqueline
Pétitionnaire : M. LUCAS
Extension d'un pavillon
Architecte : M. WAGNER
Avis favorable le 04-01-1980
Permis accordé le 22-01-1980

25, rue des Imbergères
Pétitionnaire : M. LEVEQUE
(auteur du projet)
Construction d'un garage et d'un appentis adjacent
Avis favorable le 04-01-1980
Permis accordé le 25-01-1980

**62, avenue du Président-Franklin-Roosevelt
et 1, impasse du Marché**
Pétitionnaire : Société Civile Immobilière
représentée par M. MALHET (Gérant)
Modification de façade de l'immeuble
Architecte : M. SINAY
Avis favorable le 04-01-1980
Permis accordé le 25-01-1980

15, rue Bertron
Pétitionnaire : M. HALTER
(auteur du projet)
Agrandissement d'un pavillon
Avis favorable le 09-01-1980
Permis accordé le 29-01-1980

20, rue Léo-Delibes
Pétitionnaire : M. BONTÉ
Construction d'un pavillon
Architecte : M. CASANOVA
Avis favorable le 18-01-1980
Permis accordé le 08-02-1980

11 bis, rue Guynemer
Pétitionnaire : M. FRUTIGER
Extension d'un pavillon
Architecte : Entreprise de construction BLANCHARD
Avis favorable le 06-02-1980
Permis accordé le 29-02-1980

3, rue Saint-Saëns
Pétitionnaire : M. Jean CARNOY
Agrandissement d'un pavillon
Architecte : M. Jean-Claude CARNOY
Avis favorable le 06-02-1980
Permis accordé le 29-02-1980

entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.
illumination de jardins
éclairage de stades et grands espaces

17-17 bis RUE DU 14 JUILLET
94270 KREMLIN-BICETRE
Tél. 658.21.53

URBANISME

Neuf questions à propos du POS

L'élaboration du Plan d'Occupation des Sols d'une commune est l'occasion d'une réflexion collective au sein des associations, entre les habitants, dans le Conseil municipal et d'un échange de vues entre tous les citoyens sur le devenir de la ville.

Ceci impose que, de manière réaliste, sans utopie, des solutions acceptables par tous et pour tous soient mises au point pour que chacun puisse vivre agréablement dans la ville qu'il a choisi d'habiter.

C'est pour cela que depuis plusieurs mois, le Conseil municipal a pris l'initiative de susciter les débats, de fournir une information dense, objective et précise afin que chacun de nous puisse juger ce qui se fait.

Aujourd'hui, nous vous proposons de poursuivre notre réflexion en nous posant quelques questions d'ordre général, illustrées d'exemples concrets.

1. Faut-il refuser tout compromis en cas de désaccord avec les administrations supérieures au risque de retarder indéfiniment l'adoption d'un POS pour notre commune ?

En effet, l'élaboration d'un POS est conjointe entre la ville et les administrations du département et de l'État, et doit donc aboutir à un compromis acceptable par toutes les parties. De plus, si nous voulons réaliser le réaménagement de l'îlot Charaire ou résorber l'insalubrité de l'îlot Benoît ou obtenir certaines subventions, nous devons avoir un POS publié.

Il nous semble plus raisonnable de proposer des solutions acceptables par l'administration et correspondant à notre volonté de respect du caractère de la ville. Et il se trouve qu'à force de discussion et de persuasion, nous avons dans la plupart des cas abouti à de telles solutions.

La procédure de l'élaboration du POS n'empêche d'ailleurs, ni les associations de faire les démarches qu'elles jugent utiles, ni le Conseil municipal de continuer son action à d'autres niveaux. Ceci est particulièrement vrai pour l'utilisation de la plateforme SNCF ou pour les projets d'alignement (à ne pas confondre avec élargissement) le long de certaines voies départementales.

2. Faut-il refuser tout aménagement des voies de circulation qui servent aux piétons et aux automobiles à Sceaux ?

Sans adapter la ville à l'automobile (qui a décidé de créer des voies piétonnes, symbole du refus du « tout automobile », sinon votre Conseil municipal ?) il faut reconnaître que beaucoup de Scéens disposent d'une voiture, voire de deux et davantage. Celles-ci ne peuvent pas toujours être garées dans les maisons anciennes de Sceaux et restent dans la rue : pour ne pas grignoter les trottoirs, il faut bien accroître un peu le domaine public des rues au profit d'un stationnement organisé, si possible planté avec des arbres et des trottoirs élargis et sans voitures les envahissant (l'exemple de la rue du Lycée est évident à cet égard).

Et puis, si chaque habitant d'une petite rue calme tient à conserver cet agrément, mieux vaut que le flux des véhicules qui transitent, qui quittent Sceaux ou qui y viennent, soit canalisé sur certaines voies bien organisées, sans pour autant être rapides ou impossibles à traverser (l'élargissement avenue des Quatre-Chemins évitera des déviations dans les rues calmes du quartier des Chêneaux-Sablons, que certains automobilistes pressés trouvaient plus adaptées ! Et quelques mètres de trottoirs de plus pour faire ses courses à cet endroit, qui peut s'en plaindre ?) (Doit-on refuser une voie supplémentaire pour l'autobus, rue Voltaire, qui permettra aussi d'élargir le trottoir côté Vieux Sceaux ?).

Le Conseil municipal ne tient pas à développer la circulation des voitures individuelles puisqu'il a mis en place un réseau de transports en commun municipaux ! Mais pour ses loisirs, pour ses courses et pour ses déplacements d'affaires, qui regrette de posséder une voiture ?

3. Jusqu'où faut-il aller dans la réglementation des constructions, notamment le long des voies de circulations ?

Nous avons pensé que, le long de certaines voies départementales plus fréquentées, il fallait imposer aux constructeurs certaines contraintes : tout d'abord, il y aura des normes d'isolation phonique à respecter ; d'autre part, dans certaines rues verdoyantes, bordées de petits immeubles ou maisons « discontinues », un recul est imposé. Faut-il laisser faire certains constructeurs qui n'habiteraient pas là et recherchaient la rentabilité maximum ou bien imposer ce recul ?

4. Quel doit être le rythme d'évolution de Sceaux et quelles sont les conséquences prévisibles de cette évolution sur le cadre de vie ?

Tout le monde trouve que le rythme de croissance que nous avons connu de 1945 à 1968 était trop rapide. Mais il ne faut pas assimiler ralentissement à arrêt : une ville, comme un organisme ou une science, qui n'évolue pas, se fige et meurt.

Le rôle des élus municipaux est alors d'organiser la vie de la cité, d'améliorer ce qui est améliorable et de faire évoluer ce qui ne « fonctionne » pas.

Ceci suppose que des réalisations soient mises sur pied : pour augmenter le potentiel de services publics et privés que réclament les Scéens (commerces, artisans, équipements...) ; pour permettre à la population de trouver un logement adapté à ses besoins (confort, espace, accueil des parents ou des enfants...) ; pour maintenir le niveau actuel de population qui permettra aux équipements de fonctionner sans charges excessives pour les Scéens.

Ceci suppose aussi que soient refusées les constructions hors échelle avec leur quartier, mais que soient favorisées les constructions s'intégrant bien à l'environnement actuel, c'est-à-dire conservant les espaces verts, respectant les hauteurs et volumes...

5. Qu'est-ce qui fait la différence entre des zonages ?

Sait-on par exemple que le zonage UD ne permet pas de construire aussi haut que dans le cahier des charges du lotissement du Parc de Sceaux (13 m contre 15 m) et que la hauteur est voisine de celle du zonage UE [11 m (1)].

Qu'est-ce qui fait la différence entre pavillons et immeubles ? Puisque la hauteur, l'emprise au sol, la nécessaire surface d'espaces verts sont voisines ! Le fait que deux ou trois ménages peuvent habiter un immeuble ? Mais doit-on interdire que dans un grand pavillon, les parents accueillent les ménages des enfants ou vice versa ? Les nécessaires économies d'énergie ne nous conduiraient-elles pas à adopter des formes plus « compactes » et des modes de vie plus « regroupés » ?

Le Conseil municipal pense qu'au-delà des formes urbaines, qu'il réglemente par le POS, il n'est pas dans son rôle d'aller plus loin et que chacun peut vivre selon les modes qu'il souhaite (pavillon individuel au sens strict, pavillons plus grands avec deux ou trois ménages...).

6. Que signifie réellement le COS, trop souvent présenté ou discuté hors de son contexte ?

Le COS est le rapport de la surface de plancher hors œuvres à la surface de terrain, mais sait-on que la définition a changé récemment et que ce qui a été construit avec un COS de 0,4 ne serait plus autorisé aujourd'hui ?

Doit-on alors par la fixation d'un COS inférieur à l'existant exposer tous les propriétaires de maisons ou d'appartements au risque de ne pouvoir reconstruire la même surface de logement en cas de sinistre ?

Doit-on interdire une certaine évolution des pavillons anciens, dont tout le monde connaît l'exiguïté des pièces à vivre, voire le manque de confort sanitaire ou la petitesse des sanitaires, dans le respect du paysage actuel puisque toutes les autres règles sont là pour empêcher sa transformation brutale ?

Le COS est d'ailleurs très utile pour « programmer » un volume de population sur des terres vierges : en secteur urbanisé, comme Sceaux, ce sont les autres règles qui sont importantes : la hauteur, l'emprise au sol, la surface minimale d'espaces verts...

7. Que veut-on vraiment pour le centre de Sceaux ?

Beaucoup d'habitants et d'associations se sont penchés sur le devenir du Vieux Sceaux et à juste titre. Tout le monde veut conserver son caractère et le remettre en valeur : mais quels moyens employer ?

Ceux qui conseillent d'interdire toute évolution sont-ils les payeurs ? Un immeuble en ruine - il y en a - coûtera plus cher à réhabiliter qu'à recons-

AU CŒUR DE LA RUE PIÉTONNE

Johnnatan boutique

prêt à porter de luxe hommes et dames

53, rue Houdan, 92330 SCEAUX tél. 702.78.89

A.ORTIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION

INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

truire au gabarit existant voire à l'identique, comme le prévoit le POS pour le Vieux Sceaux. Faut-il imposer au propriétaire la conservation des vieux murs et lui refuser la possibilité de reconstruire, quitte à ce que, face aux prix des travaux qui s'imposent, il ne fasse aucune amélioration et laisse ainsi se dégrader son bien.

Le Conseil municipal, qui a tout mis en œuvre pour l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux (mission de l'ARIM Ile-de-France, action de l'Office municipal d'HLM...), ne propose pas n'importe quoi quand il offre cette alternative aux propriétaires d'immeubles : soit, améliorer ce qui techniquement et financièrement en vaut la peine, soit reconstruire des logements confortables à l'identique ou aux gabarits existants.

Si on souhaite conserver au centre de Sceaux son attrait, ce qui favorisera sa modernisation et si on veut réduire l'usage de la voiture à Sceaux, il faut y offrir tous les services publics et privés que les Scéens réclament. Il faut, par exemple, que les commerçants puissent disposer des surfaces nécessaires à leur activité, bien plus importantes aujourd'hui que quand le Vieux Sceaux s'est construit. Ce sera en partie l'objet de l'îlot Charaire dont le réaménagement respectera le POS du Vieux Sceaux.

Le Vieux Sceaux a été construit à un moment où les POS et les COS, bien évidemment, n'existaient pas ; il est donc assez logique d'y retrouver des règles d'urbanisme favorisant le maintien des paysages actuels, et différents de celles des quartiers plus « classiques ». Ceci se traduit par de fortes constructibilités sur les petites parcelles, mais très limitées en hauteur, et de plus faibles constructibilités sur les grandes parcelles avec jardin, pour les conserver. Des simulations ont été effectuées et garantissent que les grandes parcelles bien connues (Gaz de France...) seront conservées quasiment en l'état, dans le respect de leur caractère, sans empê-

cher leur réaménagement à des fins de service public en particulier.

Enfin, veut-on éliminer l'habitat insalubre et inhabitable de l'îlot Benoît et restaurer ce qui peut l'être ? Le règlement d'urbanisme édicté par le POS pour le Vieux Sceaux y est applicable et permet ce réaménagement dans le respect des paysages du Vieux Sceaux.

8. Et les espaces verts à Sceaux ?

Les Scéens sont à la fois très favorisés par les espaces verts publics et privés très étendus dont ils disposent et très sensibles à leur maintien.

Mais qu'appelle-t-on espaces verts ? Il y a les espaces publics comme le Parc de Sceaux, où on peut se promener, où les enfants peuvent aller jouer dans des espaces importants. Il y a les jardins privés, de pavillons individuels ou d'immeubles collectifs, les premiers servant en général à quelques enfants sans offrir de grands espaces à leurs jeux, les seconds apportant à plus de ménages un agrément mais étant peu souvent adaptés aux jeux d'enfants.

Le POS oblige les constructeurs à aménager des espaces verts sur chaque parcelle : en général, un tiers pour tous les zonages de Sceaux, quelles que soient les densités de construction autorisées. Le reste est soit construit (l'emprise au sol), soit réservé aux parkings, cheminements, terrasses de plain-pied...

Le POS assure par ailleurs la conservation des espaces verts publics importants, comme bien entendu le Parc de Sceaux, le Jardin de la Ménagerie ou le Parc de la résidence des Bas-Coudrais.

Mais les besoins d'une population se résument-ils à des pelouses et des arbres : des équipements sportifs doivent être aménagés, avec quelques constructions (vestiaires par exemple) ; des lieux d'accueil pour certaines extensions d'équipements

sont à réserver ; certains artisans qui rendent des services de tous les jours aux habitants et assurent eux aussi la vie de notre cité, doivent se moderniser et s'étendre car leur entreprise est prospère...

Dans quels sens doit-on arbitrer les besoins ?

9. Connaît-on bien les limites du POS ?

Nous avons vu plus haut qu'il n'est pas question pour le POS d'aller, au-delà de la réglementation des formes urbaines, vers des contraintes sur les modes de vie. Certes, les implantations d'activités économiques, commerciales ou tertiaires doivent être contrôlées, mais non l'occupation des bâtiments.

L'autre limite est l'aspect réglementaire : le POS autorise, mais, pour réaliser, il faut que des personnes privées ou publiques en prennent l'initiative. Par exemple, sur un emplacement réservé à moyen ou long terme pour un équipement public à réaliser ou à étendre, soit le propriétaire conserve la jouissance de son bien (2) mais sans pouvoir y construire, soit la commune l'achète et elle peut alors y aménager temporairement un espace public, par exemple une aire de jeux et d'agrément pour les habitants.

*
* *

Aux termes de ces questions, j'espère que chaque lecteur pourra ainsi avoir mieux senti les choix et la nécessaire synthèse qu'impose l'élaboration du POS. Les phases ultérieures de cette élaboration vont se poursuivre, pour aboutir à l'enquête publique sur ce document.

Paul MERMET

Maire adjoint

député à l'urbanisme

(1) Au faitage ; moins à l'égout du toit pour favoriser les réalisations avec toitures.

(2) Il peut aussi mettre en demeure la commune de l'acheter au prix du marché.

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

* * *

L'Océan

ARRIVAGES DIRECTS
POISSONS ET CRUSTACÉS

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX TÉL. 661.02.09

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL

Restoration de meubles anciens

Aménagement et transformation d'appartements, de locaux industriels et publics

Ets CHATEAU

661-01-25

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 11, rue Michel Charaire

10 000 m² DE MOQUETTE EN STOCK

TAPIS-FOURRURES-PEINTURES-PAPIERS PEINTS

MARIETTE

entreprise spécialisée

9, place du Général-de-Gaulle
FONTENAY-AUX-ROSES

350.07.20
PARKING FACILE PLACE DE LA MAIRIE

du 15 mars au 15 avril

MOQUETTE «SOMMER» GARANTIE 5 ANS: 39,50 f le M²

DEVIS GRATUITS

vitrification et pose de parquet - nettoyage et pose de moquette

ASSOCIATIONS

Groupe d'Etudes d'Urbanisme des Habitants de Sceaux

A propos du projet de POS présenté à l'exposition

Nous sommes heureux de constater une évolution du projet de Plan d'Occupation des Sols vers les options soutenues depuis 1974 par les habitants de Sceaux réunis au sein du Groupe d'Etudes d'Urbanisme, en particulier :

- arrêt de la densification généralisée ;
- respect des quartiers pavillonnaires ;
- prise en compte du « Vieux Sceaux » en tant que tel.

Cette évolution - globalement satisfaisante - laisse pourtant dans l'ombre des points essentiels pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

1. Le POS laisse subsister **une grande ambiguïté en ce qui concerne l'emprise SNCF** : les dispositions prises « effacent » l'indication de « boulevard urbain » sur la carte du POS, mais elles ne suppriment pas **le risque de réalisation** de ce projet qui n'est que l'Autoroute A 10 déguisée (cf. bulletin n° II du Groupe d'Etudes d'Urbanisme - lettre de M. Michel d'Ornano en faveur du boulevard urbain).

Nous demandons que l'ensemble de l'emprise SNCF et les terrains nus limitrophes (réserves foncières communales) soient classés **en zone ND - sites et paysages**, afin que soit définitivement écarté tout projet routier et qu'enfin la « coulée verte » soit mise en œuvre.

D'ailleurs, une pétition signée par une cinquantaine d'associations de la ville de Paris et des banlieues concernées, demandant une révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de la Région Ile-de-France et la réalisation de cette « coulée », va être adressée incessamment aux représentants politiques et aux autorités administratives du département et de la région.

2. **Le nombre d'élargissements de voies est diminué, mais le POS prévoit toujours de trop nombreux élargissements à terme**, soit par « alignement », soit par création de « marges de recul des constructions » excessives.

Nous demandons le maintien à leurs dimensions actuelles de toutes les voies de Sceaux.

La priorité à l'automobile est une politique dépassée, rétrograde et dangereuse pour les habitants.

Cette critique porte essentiellement sur les grands axes qui sont du ressort de la Direction Départementale de l'Équipement :

- RN 20 de 31 mètres à 50 mètres ;
- avenue de Camberwell de 18 mètres à 25 mètres (suppression de l'immeuble de l'angle place de Gaulle) ;
- rue Voltaire, le long du parking place de Gaulle : éventrement de 25 mètres (double la largeur de la chaussée) ;

- avenue Roosevelt de 17 mètres à 20 mètres sur le lycée et le parc de Lakanal ;

- boulevard Colbert, face au Jardin de la Ménagerie, de 13 mètres à 15 mètres par alignement, mais permettant d'obtenir un **élargissement à 18 mètres** par le jeu d'une marge de recul des constructions de 7 mètres en plus de l'alignement ;

- avenue de Verdun : marges de recul des constructions correspondant à un alignement à 18 mètres ;

- **et toujours, avenues des Quatre-Chemins et du Plessis** : éventrement à 28 mètres de large.

3. **L'action en faveur de la protection des espaces verts publics et privés est insuffisante** :

- pas de projet de « coulée verte » sur l'emprise SNCF ;

- jardins familiaux du Sentier des Torques appelés à disparaître : nous demandons leur classement en zone ND - sites et paysages ;

- pas de protection des arbres de l'allée d'Honneur et de l'avenue Le Nôtre ;

- pas de protection particulière du parc de la Maison de retraite Renaudin, du jardin des Sœurs avenue Franklin-Roosevelt, des terrains de plein air du Stade Marie-Curie, de tout le Parc de la Résidence des Bas-Coudrais (risque de parking sous l'espace vert), des pépinières Nombrot-Bruneau ;

- les terrains tels que le parking rue Houdan-Jardin de la Ménagerie et le parking inutilisé de la Gare de Sceaux doivent être rendus **inconstructibles** afin que **le bitume actuel devienne espace vert**.

4. Le centre de Sceaux

Nous sommes très satisfaits que notre demande d'établir un règlement particulier sur le Vieux Sceaux ait vu le jour !

Nos réserves portent sur deux points fondamentaux :

- **le droit de construire sur la totalité du terrain** (au-dessous des terrains de 500 m²) **est exorbitant** et entraînera à terme **la disparition de toutes les cours intérieures** à l'arrière des rues commerçantes ;

- **la disparition de la valeur du COS pour les nouvelles constructions** favorisera la **démolition** des constructions anciennes au lieu de la réhabilitation, permettra une **surdensification** de l'îlot Charaire, de l'îlot Benoît, de la Maison de retraite Renaudin et la destruction de l'Hôtel du Gaz de France.

Nous demandons le rétablissement d'un COS plafond (à 1) pour les constructions neuves dans le Vieux Sceaux, **seule garantie contre les abus et les imperfections du règlement**.

5. **La densification subsiste** ponctuellement dans certains secteurs : on se reportera au bulletin n° II du Groupe d'Etudes d'Urbanisme pour les observations quartier par quartier.

Cependant, nous tenons à répéter notre **opposition très ferme à la densification**, en particulier en ce qui concerne :

- **le sentier des Torques** : la zone NA - urbanisation à venir - doit être remplacée par une zone ND - sites et paysages ;

- **le terrain du cimetière** : il lui est attribué un COS de 0,70 qui favorisera une surdensification des

terrains voisins (le parking Robinson, par exemple) par **le risque de transfert de COS** ; nous demandons de le rendre « *inconstructible - COS nul* » ;

- **l'ensemble îlot de la Gare - parking Robinson** dont le COS doit être abaissé de 1 à 0,70 ;

- **le nord du sentier de la Tour** qui figure avec un COS de 1,30 sur le Bulletin municipal ! Maintenant que le projet d'école maternelle est caduc, pourquoi ne pas l'aménager en square public pour les enfants du quartier ?

- **les terrains autour de la rue Gaston-Lévy** (retour au COS de 0,40 au lieu de 1) ;

- **la partie Est de l'avenue de la République** (qui figure avec un COS de 1,30 sur le Bulletin municipal), alors qu'il avait été prévu un COS de 0,40 en Commission extra-municipale ;

- **l'îlot de la Mairie** dont le jardin intérieur ne doit pas disparaître au profit de bureaux ! Le caractère architectural de cet ensemble - comme celui de l'Hôtel du Gaz de France - doit être sauvé ;

- **trois îlots pavillonnaires**, qui ont déjà partiellement subi la pression des promoteurs et la construction d'immeubles collectifs de luxe, sont voués à disparition par surdensification : il s'agit de l'îlot **Verdun-Penthièvre**, le **Nord du boulevard Colbert** et l'îlot **Colbert-Carnot-Achille Garnon** qui figurent avec un COS de 0,70 - petits immeubles collectifs, alors que le projet d'août 1977, présenté par la Municipalité à la Commission extra-municipale, prévoyait un COS de 0,40 - pavillons ; nous demandons le rétablissement en 0,40 afin que le caractère verdoyant de ces îlots et les pavillons actuels soient protégés, et que soient exclus de nouveaux immeubles collectifs.

Enfin, un risque subsiste sur tous les quartiers pavillonnaires à propos desquels le bruit court d'un relèvement général du COS de 0,40 à 0,50 pour favoriser les petites parcelles alors que des mesures dérogoires étaient déjà prévues à cet effet.

Conclusion

A travers les réunions des commissions, les habitants de Sceaux, soucieux de l'amélioration de leur cadre de vie et sensibles à la protection de l'environnement, ont pris conscience de l'importance du POS pour le devenir de leur ville et de leur quartier.

Le projet de POS - présenté à l'exposition - a évolué vers une conception plus raisonnable de l'urbanisme, qui rejette le mythe de la « *croissance urbaine à tout prix* » qui prévalait il y a quelques années. Cependant, subsistent encore à nos yeux des points de divergence importants, qui nous empêchent d'adhérer au projet exposé.

Nous espérons que notre point de vue sera pris en compte par nos élus.

NB. - La réunion de la Commission extra-municipale « *îlot Charaire* » ayant été fixée au 20 mars 1980, notre Assemblée générale publique a été reportée au mercredi 26 mars à 21 h, à la MJC 21, rue des Écoles. Nous vous prions de nous en excuser.

ENTREPRISE

S E R E B

PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Société d'Étude, Rénovation et Entretien du Bâtiment

DEVIS GRATUIT

TÉL. 661.23.34

ASSOCIATIONS

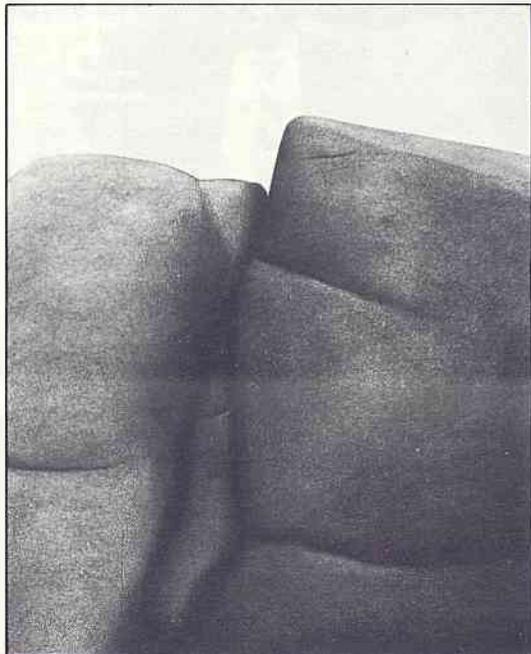
Maison des Jeunes et de la Culture

Exposition Jean-Pierre Cornuet

Jean-Pierre CORNUET, né le 11 avril 1957, est diplômé des Beaux-Arts de Paris, section sculpture, en 1979.

Il participe à des expositions de groupe : Salon de mai en 1978, Salon international de Toulon en 1978, Maison des Beaux-Arts à Paris en 1979, XXX^e Salon Jeune Peinture à Paris en 1979.

Il a réalisé deux expositions particulières : Maison des Jeunes et de la Culture à Colombes en 1978 et Maison pour Tous à Courbevoie en 1979.



« Tous les travaux de Jean-Pierre CORNUET, sculptures et dessins, portent la marque profonde de sa compréhension des matières, et de son amour des formes souples.

C'est la nature, dont il est l'observateur attentif, qui l'inspire, avec ses coulées de lave et ses roches usées par le vent et l'eau...

... L'univers artistique de Jean-Pierre CORNUET est tel que son contact permet à notre propre sensibilité de s'enrichir. C'est pourquoi je vous recommande cette exposition » (KRAZ).

- **Vernissage** : 16 avril 1980 à 18 h 30.
- **Exposition** : dessins et sculptures : du 16 avril au 4 mai 1980 à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles à Sceaux. Tous les jours de 9 h à 22 h ; le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

Centre socioculturel des Blagis

Le centre socioculturel se propose d'être un lieu de rencontre « accessible à tous », un « outil » favorisant la communication et l'expression du plus grand nombre, un « dispositif d'animation de l'action sociale au niveau d'un secteur géographique ».

Le Centre est géré par l'association « Centre socioculturel des Blagis », association agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et le Ministère de la Santé.

L'association est membre des Fédérations Nationale et Régionale des Centres Sociaux, du Centre d'Expression, de Formation et de Recherche (CEFAR).

L'animation du Centre est assurée par des travailleurs sociaux de l'Animation, Loisirs, Familiaux, Action sociale (ALFA), des animateurs qualifiés, et un certain nombre de bénévoles qui donnent parfois beaucoup de leur temps.



C'est dans ce cadre que nous pouvons vous proposer une trentaine d'activités et des services...

Mais beaucoup d'autres choses pourraient être réalisées. Nous attendons vos idées, vos suggestions, et, éventuellement votre participation.

Quelques rappels... ou nouveautés

- Permanence du Centre d'Information Accueil Services (CIAS) : tous les lundis de 14 h à 16 h.

- Permanence sociale de la Caisse d'Allocations Familiales : tous les mardis et vendredis de 14 h à 18 h.

- Permanence municipale de puériculture : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.

- Economie familiale (Caisse d'Allocations Familiales) :

- session le mardi de 9 h à 12 h ;
- groupe de perfectionnement, le mardi de 13 h 30 à 16 h 30 (garderie pour enfants) ;
- permanence le vendredi de 9 h à 12 h ;
- groupe de débutantes, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 (garderie pour enfants).

- Cours de secrétariat (dactylographie et écriture rapide) : tous les jeudis de 18 h 30 à 21 h 30.

- Bibliothèque : nouveaux jours et horaires de fonctionnement :

- le lundi de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30 ;
- le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- le samedi de 10 h à 12 h.

- Cours de musique pour handicapés : tous les dimanches matin de 10 h à 12 h.

- Activité livresque pour enfants de 8 à 10 ans : « Au pays des livres », tous les samedis de 14 h à 15 h 30.

- Activité ping-pong :
 - le lundi de 16 h 30 à 19 h ;
 - le mercredi de 17 h 30 à 19 h ;
 - le vendredi de 16 h 30 à 19 h ;
 - le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.

SIREINE AUTOMOBILE



**CENTRE
OCCASION
CONFIANCE**

(RN.20) - 12, AV. DU GENERAL-LECLERC
92340 - BOURG-LA-REINE TEL. 664.15.03



VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

service après-vente mécanique
tôlerie et peinture

ASSOCIATIONS

Vélo-Club Scéen

Tombola

En présence des membres du Bureau, c'est dans le hall de « Sireine-Auto » que s'effectua par une main innocente du Troisième Age, le tirage de la première tombola « Bon de soutien » du VCS.

On trouvera la liste des numéros gagnants au magasin « Electrolux » 45, rue Houdan (rue piétonne) ou en téléphonant à M. DUCHEMIN, Sireine Automobile, 664.15.03. Lots à retirer avant le 15 mai.

Activités sportives

Equipe course

Nous voici au seuil de la saison des épreuves dites régionales ; notre équipe est prête grâce à la compétence de son directeur sportif et de son assistant qui ont su la préparer progressivement par des séances de musculation et un bon entraînement sur route.

Section cyclos

Elle a déjà participé à plusieurs rallyes, brevets d'initiation, brevets Audax de 100 km et se prépare progressivement à participer aux épreuves nationales et internationales de la saison 1980.

Jeunes : les sorties du mercredi

Chaque mercredi, les jeunes font une sortie de 25 ou 30 km sur des routes tranquilles, avec le directeur sportif et des accompagnateurs bénévoles compétents.

Les sorties du dimanche

Elles ont lieu chaque dimanche : départ à 7 h 30 et 9 h du parking Penthièvre.

Tous renseignements auprès de :

- Gérard WIRTZLER, Directeur sportif, au Magasin « Electrolux » 45, rue Houdan (rue piétonne).
- Lolo BERGER, Président du Club, Tél. 661.22.01.

Une date à retenir !
DIMANCHE 11 MAI 1980
A SCEAUX
Journée Nationale
de la Bicyclette
des Hauts-de-Seine

Union des Commerçants et Artisans de Sceaux (UCAS)



Si le dynamisme, la diversité des commerçants de Sceaux étaient encore à prouver, cette photo en est l'illustration la plus vivante.

Les 23, 24 février et les 8 et 9 mars 1980, l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux a organisé rue Houdan (quartier du centre) et au Centre commercial des Blagis, deux braderies qui ont rencontré le plus grand succès.

Ces braderies seront bien sûr renouvelées. De plus, d'importantes manifestations commerciales seront très prochainement organisées, dont une sur le thème « Sceaux à travers les âges »... Tout un programme ! Gageons que ces manifestations qui animeront notre ville rencontreront le meilleur accueil de la population scéenne.

Amicale Saint Jean-Baptiste Sainte Jeanne-d'Arc

L'Amicale organise :

- Le dimanche 27 avril, son 21^e rallye touristique avec la participation de la Société Ricard et de l'Union des Commerçants, Artisans et industriels de Sceaux.
- Le samedi 10 mai, le centenaire de l'Externat Sainte Jeanne-d'Arc, en collaboration avec la direction, les professeurs, les parents, les

élèves et tous les amicalistes anciennes et anciens de l'Externat.

- Le dimanche 1^{er} juin, une sortie touristique en car avec un méchoui au domaine de « La Roche-au-Coq » à Nemours.

Les inscriptions sont prises au plus tard une semaine avant les dates prévues chez :

- G. LOISEAU - Tél. 661.01.97.
- J.-P. TELLIER - Tél. 350.19.35.

Le Président
J.-P. TELLIER

TOUJOURS GAGNANT
CHEZ SPORT 2000

SPORTS SCÉENS N°1 DU SPORT
112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67



POMPES FUNEBRES
GENERALES



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

ASSOCIATIONS

Association d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)

L'Association d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés - déficients mentaux tous âges, tous niveaux - signale qu'elle assure désormais une permanence d'accueil et de renseignements 5, place Condorcet à Bourg-la-Reine (annexe de la Mairie, en face de la poste, à proximité du métro Bourg-la-Reine), le vendredi de 14 h à 16 h (sauf vacances scolaires).

Le 1^{er} vendredi du mois, la permanence sera plus spécialement assurée par des membres du groupe de parents de handicapés légers.

Nous rappelons les services que l'association a mis en place depuis sa création en 1964 :

- externat médico-professionnel à Bourg-la-Reine ;
- jardin d'enfants spécialisé à Sceaux ;
- groupe de loisirs pour grands adolescents et adultes ;
- club-amitié pour handicapés légers ;
- groupe d'initiation à la natation ;
- groupe de scolarité pour grands adolescents et adultes ;
- groupe d'initiation à la musique et au rythme ;
- groupe de réflexion de parents de handicapés légers ;
- service de conseils juridiques, en particulier tutelle ;
- rente-survie UNAPEI ;
- avec les autres associations UNAPEI des Hauts-de-Seine, foyer-centre d'aide par le travail près de Dreux ;
- antenne locale du groupe de parents d'enfants lourdement handicapés de la région parisienne.

Des membres de l'association ont été nommés dans les commissions mises en place par la loi d'orientation : commission départementale d'éducation spéciale (CDES), commissions de circonscription.

L'association couvre les communes de Sceaux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Bagneux.

• APEI 86, rue du Lycée - Tél. 661.17.42.

363^e Section des Médaillés Militaires

L'Assemblée générale annuelle de notre Section s'est tenue le 9 décembre 1979 à l'ancienne Mairie de Sceaux sous la présidence de notre camarade Robert QUINTERO et en présence de M. Émile FAYE, Président d'honneur.

A l'ouverture de la séance, nous avons remarqué que les présents se sont comptés sur les doigts : 7 sur 24 inscrits. Se sont excusés : MM. FRAIRE, MÉRY, BRIZOU, GROSSIN, BUSSON, SAINT-AUBERT, ANDRIEU, GRAU, ALMAIZA et ROGER. Des autres... aucune nouvelle. Un petit effort pourrait être fait.

M. QUINTERO fait le bilan d'activité de notre Section au cours de l'année écoulée, activité des plus réduite, vu le petit nombre de nos adhérents et surtout l'âge de ceux-ci. De ce fait, ce nombre diminue de plus en plus, puisque nous avons eu à regretter cette année les décès de nos camarades LANOUE, HUILLERAND, SAINT-SANS, ÉTIENNE. Une minute de silence a été observée à leur mémoire.

Par contre, nous avons été heureux de recevoir parmi nous : LE COUSIN, GRAU et le sympathique BRIZOU, Président de l'Association des Anciens Combattants de Sceaux, à qui nous avons remis la Médaille Militaire le 1^{er} avril 1979 (sans poisson). Un pot d'honneur digne de notre tradition a clôturé cette charmante réunion. Une gerbe de fleurs a été offerte à Mme BRIZOU.

Le 11 novembre 1979, nous avons eu la joie également de remettre la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à notre camarade MÉRY, en présence de Monsieur le Maire de Sceaux, ses adjoints, tous les Médaillés Militaires et Anciens Combattants, leurs Présidents en tête. Après les allocutions d'usage où la brillante carrière de notre camarade a été retracée, un sympathique vin d'honneur nous a tous et toutes réunis.

Le Trésorier nous a fait le compte rendu financier de la Section, finances saines mais modestes. Il est envisagé de changer notre drapeau qui, le pauvre, ne tient que par des fils... d'or, il faut le dire, celui-ci datant de la création de notre Section. Son remplacement devient urgent. Peut-être que la commune nous aidera dans cette acquisition fort onéreuse, nos ressources étant très minimes, au vu du nombre de nos adhérents. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Appel des candidatures. Notre Président R. QUINTERO nous fait remarquer que, trop pris par ses obligations professionnelles, il ne peut, à son grand regret, assister à toutes les manifestations inhérentes à ses fonctions de Président : réunions avec les autres présidents de sections, obsèques, diverses manifestations, et qu'il souhaite trouver un autre candidat à ce poste. Après discussion, amicale, il faut le dire, M. Émile FAYE, notre Président d'honneur, accepte de reprendre son ancien poste à condition toutefois d'être aidé dans sa tâche.

Voici la composition du nouveau bureau :

- Président : E. FAYE,
- Vice-Présidents : FRAIRE, BUSSON,
- Trésorier : S. PIOTROWSKI,
- Secrétaire : R. QUINTERO,
- Porte-drapeau d'honneur : R. ROGER,
- Porte-drapeau : S. PIOTROWSKI,
- Administrateur : L. SINCE.

Nous rappelons à nos camarades que la cotisation de 20 F due à l'Association, peut être remise par chèque postal à la 363^e Section des Médaillés Militaires, C.C.P. Paris 1896 08 B.

Contacts :

- Émile FAYE, 11, rue de l'Yser, 92330 SCEAUX - Tél. 661.16.67.
- Stanislas PIOTROWSKI, 29, rue de l'Île, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES. Tél. 350.79.68 (après 18 h 30).

Association des officiers de réserve des Hauts-de-Seine

Section de Sceaux

La Section de Sceaux organise le jeudi 24 avril 1980 à 18 h 30, à la gendarmerie de Sceaux, 4, rue du Maréchal-Joffre, une réunion au cours de laquelle le Lieutenant de réserve MERCILLON fera une conférence sur : « Organisation des réserves en Suisse, Suède et Israël ».

Les officiers de réserve sont amicalement invités à cette séance d'information.

Pour tout renseignement ou adhésion à l'association (cotisation 25 F par an), les officiers de réserve peuvent s'adresser à M. CELO, Président de la Section de Sceaux 8, avenue de Verdun - Tél. 702.44.66.



NE DIFFEREZ PLUS VOS PROJETS : UTILISEZ NOS PRETS PERSONNELS

consultez-nous

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

un service bancaire complet grâce à ses spécialistes

106, rue Houdan
92330 SCEAUX
Tél. 350.68.26



ASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants de Sceaux

L'Assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le dimanche 13 janvier à 10 heures, dans la salle des fêtes de l'ancienne Mairie sous la présidence de Georges BRIZOU et devant une très nombreuse assistance.

Après les vœux de bonne année à tous les membres ainsi qu'à leur famille, le Président présente les excuses des camarades absents et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont été particulièrement nombreux en 1979 puisque leur contingent a atteint 19 pour l'année.

Les noms des camarades disparus au cours de l'année sont rappelés : Edmond GUILLOIS, Léon LA NOUE, André NOUALS, Fernand SAINT-SANS, André VASSEUR, Jean GUET, Romain MARIE, René ROGER, Veuve LEGAY ; un moment de recueillement est observé en leur mémoire.

Puis la parole est donnée au Secrétaire général René LE SAGE qui présente le rapport moral en rappelant les diverses activités de l'association pendant l'année écoulée, soulignant sa vitalité et observant que le nombre des nouveaux adhérents a largement dépassé celui des départs. Ce rapport se termine par le souhait que la paix règne entre tous les peuples. Le Président remercie le Secrétaire général pour son dévouement et met le rapport moral aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

Le Président rappelle que par suite du décès inattendu de l'excellent Romain MARIE, l'association s'est vue privée de Trésorier et qu'il a dû assurer l'intérim pendant la fin de l'année 1979. Il rend hommage au travail accompli par le disparu qui a laissé une situation financière très saine et expose le détail des diverses opérations effectuées au cours de l'exercice 1979. L'Assemblée, consultée, approuve à l'unanimité les comptes qui lui sont présentés.

Le Président :

– rappelle que l'association est ouverte aux anciens combattants de toutes les générations pour les aider ou les conseiller dans leurs démarches ; il souligne l'intérêt qu'il y a à se grouper dans une association d'où tout élément diviseur est exclu ;

– renouvelle sa satisfaction de ce que tous les camarades de plus de 70 ans aient pu recevoir cette année encore, un cadeau au moment des fêtes grâce à la bonne situation financière de l'association ;

– remercie les commerçants de la ville pour l'aide précieuse qu'ils apportent aux activités de la caisse de secours ;

– remercie les camarades qui se dévouent pour l'organisation des fêtes ainsi que ceux qui font preuve de générosité ;

– exprime ses remerciements à la Municipalité pour l'intérêt qu'elle porte à l'association sous des formes diverses, ainsi que pour l'installation de bancs dans des abris d'autobus demandés par l'Assemblée de l'an passé ;

– attire l'attention des combattants de tous âges sur l'intérêt que peut présenter la constitution d'une retraite avec la participation de l'Etat, sous l'égide de la « France Mutualiste » ;

– signale que les permanences du Bureau auront lieu les dimanches 2 mars, 6 avril et 4 mai de 10 à 12 heures, dans la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie ;

– à une question posée sur la validité de la carte du combattant, le Président répond que la prolongation est automatique depuis de nombreuses années et que les cartes actuelles, même si elles paraissent périmées, sont toujours valables.

Comme chaque année, l'Assemblée doit renouveler le quart des membres du Conseil d'administration. Après l'appel aux candidatures, sont réélus : Charles BERGER, Emile GENY, Pierre SARRAZIN et Pierre SAULET. En outre, sont élus Georges ALBAREL en remplacement de Romain MARIE, décédé, et Paul LE COUSIN pour suppléer Henri LEBOURGEOIS indisponible. Robert QUINTERO et Guy SEGONDS sont réélus Commissaires aux comptes et Marcel ROBIN est élu en remplacement de Georges ALBAREL.

Avant de lever la séance, le Président annonce que la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur va être remise à Georges SAINT-AUBERT par son propre gendre, M. LAS-SIAILLE, lui-même Officier de l'Ordre, entouré de tous les légionnaires présents dans la salle, du Président de l'association, du Président FAYE et des drapeaux des deux associations.

Les brillants états de service de M. SAINT-AUBERT sont exposés dans le détail et ce vieux combattant de la classe 1912 reçoit sa Croix, si longtemps attendue, avec beaucoup d'émotion. Une vibrante « Marseillaise » clôture la cérémonie et une plante fleurie est offerte à Mme SAINT-AUBERT qui participe à la petite fête. De nombreuses félicitations sont adressées à notre camarade au cours du vin d'honneur offert par l'association.

A la suite de l'Assemblée générale, le Bureau de l'association a été composé de la façon suivante :

- Président : M. Georges BRIZOU,
- Vice-Présidents : MM. Louis DAVID et Emile FAYE,
- Secrétaire général : M. René LE SAGE,
- Secrétaire général adjoint : M. Jack REGNIER,
- Trésorier général : M. Pierre SARRAZIN,
- Trésoriers adjoints : MM. Robert ROGER et Paul LE COUSIN,
- Secrétaire général honoraire : Henri LEBOURGEOIS,
- Porte-drapeau : M. Joseph CADORET,
- Porte-drapeau adjoint : M. René CONTANT.

Le Secrétaire général
René LE SAGE

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

Comité de Sceaux

Composition du Bureau

Président : Roland FOURNIER 25, avenue du Président Franklin-Roosevelt - Tél. 350.69.11.

Secrétaire-Responsable du Journal : Jean VAN ROTHEM 5, rue du Docteur-Lequeux - Tél. 350.43.22.

Trésorier : Jacques DURAND 2, square d'Alsace - Tél. 702.89.87.

Responsable « Juridique » : Jean MECHEM 12, rue Léon-Blum - Tél. 702.18.90.

Responsable « Cartes » : Claude GRASSI 4, square de Bretagne - Tél. 350.12.52.

Porte-drapeau : Jacques LEPOUDER 13, rue des Jockos.

Autres membres du Bureau :

– Jean-Louis BERTOCCHI 13, rue Léo-Delibes - Tél. 350.58.08.

– Luc ARROU 12, rue Pierre-Curie - Tél. 660.28.79.

– Michel HERVÉ 17, rue des Clos Saint-Marcel.

– Guy DESNOYER 3, avenue du Président Franklin-Roosevelt.

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. tel. 350-24-40

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION - RAVALEMENT
r. bourgoïn
9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
☎ 702.59.17 24h sur 24

COMMUNIQUÉS

Centre d'Information et d'Orientation

Vous voulez une information sur :

- les filières scolaires ;
- les débouchés scolaires et professionnels ;
- les professions.

Vous voulez un conseil sur :

- l'orientation des élèves ;
- leurs motivations ;
- leurs difficultés scolaires.

Un service public dépendant du Ministère de l'Éducation est à votre disposition : le Centre d'Information et d'Orientation de Sceaux qui couvre un secteur comprenant Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses.

Il intervient dans les établissements scolaires et universitaires, par l'intermédiaire de ses conseillers d'orientation en collaboration avec les enseignants ; il a pour mission de conseiller, d'informer et de guider les élèves.

Il dispose d'un fond documentaire permettant une information sur l'organisation scolaire, les moyens de formation et de promotion, les filières professionnelles, les loisirs... (salle d'auto-documentation).

Il délivre les avis d'orientation et les certificats médicaux (visite médicale gratuite) nécessaires pour signer les contrats d'apprentissage.

Il assure une permanence à la Faculté de Droit à Sceaux.

Le CIO est ouvert au public qui pourra consulter la documentation et demander s'il le désire un entretien avec un conseiller d'orientation du Centre.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h ; permanences pendant les petites vacances scolaires.

CIO 95, rue Houdan 92330 SCEAUX
Tél. 660.48.21.

Permanence de la Déléguée départementale à la condition féminine à la sous-préfecture d'Antony

La Déléguée à la condition féminine pour le département des Hauts-de-Seine, Mme Jacqueline JAMET, tient une permanence à la sous-préfecture d'Antony le premier jeudi de chaque mois de 14 à 18 heures.

Il est recommandé de prendre rendez-vous en téléphonant à la sous-préfecture : 350.70.50, poste 235.

Musée de l'Ile-de-France

Exposition « Trois hauts-lieux d'Ile-de-France pour l'Année du Patrimoine : Meudon, Vincennes, Port-Royal-des-Champs », à l'Orangerie du Château de Sceaux, du 18 avril au 30 juin 1980

La région d'Ile-de-France a inscrit en priorité au programme de l'Année du Patrimoine la restauration de ces trois domaines.

A cette occasion, la Conservation du Musée de l'Ile-de-France évoquera, par des pièces spectaculaires prêtées notamment par les Archives Nationales, la Bibliothèque Nationale, le Château de Versailles, le Musée Carnavalet, tant l'état ancien, que l'état actuel, et l'état projeté de ces trois ensembles dont l'histoire se confond avec celle de l'Ile-de-France et de la France.

En ce qui concerne Meudon, Georges Poisson avait donné, dès 1956, dans son « *Évocation du Grand Paris* », le plan du Domaine royal avec le tracé de la Grande Perspective, une des œuvres majeures de Le Nostre. Elle traversait alors des établissements fermés au public.

Nommé Conservateur du Musée de l'Ile-de-France et assurant en même temps la Conservation du Musée de Meudon, Georges Poisson lançait, il y a près de quinze ans, l'idée de la restauration de la Grande Perspective et de la création d'un parc public dans l'ancien domaine de Meudon.

Après des années où ses démarches et celles de ses amis meudonnais ne rencontrèrent que l'indifférence des services administratifs et des cabinets ministériels, le Conservateur des Musées de Sceaux et de Meudon obtint l'appui de Christian Pattyn, alors Directeur régional des Affaires culturelles, et organisa une manifestation symbolique, il y a trois ans. A l'occasion d'une double exposition, au Musée de Meudon et au Musée de l'Air, les invités, à leur inauguration, furent conviés à se rendre de l'un à l'autre en empruntant la Grande Perspective, accessible pour la première fois depuis la Révolution. Ce fut une action éphémère. En même temps, la Ville de Meudon restaurait l'avenue du Château.

Aujourd'hui, Christian Pattyn est Directeur du Patrimoine et responsable de l'Année qui est consacrée à la mise en valeur de l'héritage de France. La restauration de la Grande Perspective de Meudon est inscrite au programme de cette année faste, sous la direction de Michel Jantzen, Architecte en chef des Monuments historiques.

C'est à l'occasion de cette résurrection d'une des plus belles créations de Le Nostre que seront

évoqués à Sceaux, non seulement Meudon, mais aussi Vincennes, où l'état du Château du temps de Louis XIV va être restitué, et Port-Royal-des-Champs, dont l'histoire est inséparable, même au travers des persécutions, du règne de Louis-le-Grand.

Pour tous renseignements complémentaires et documentation, la Conservation du Musée de l'Ile-de-France est à votre entière disposition. Tél. 661.06.71.

RER et Patrimoine

Dans le cadre de l'Année du Patrimoine, la gare « *Parc de Sceaux* » de la ligne B du RER va recevoir un décor qui racontera l'histoire du Domaine de Sceaux et en montrera les divers aspects.

Ce programme, établi par le Musée de l'Ile-de-France et financé par la RATP, se situe dans la droite ligne de l'action de réhabilitation des gares entreprise par la RATP (cf. BMI n° 93). Cette installation sera inaugurée à l'automne.

La Boutique de Droit

Des étudiants de la faculté de Droit de Sceaux ont, depuis le début du mois de janvier, ouvert une « *Boutique de Droit* ». A l'origine de cette initiative, une réflexion sur la « *chose juridique* » : la connaissance des droits ne doit pas être le monopole de quelques initiés ; c'est l'affaire de tous. Ainsi, la caractéristique de la Boutique est-elle de fonctionner selon un principe de discussion et de recherche collectives. Ce n'est pas une nouvelle manière de faire consommer la loi. Les approches que peuvent avoir d'un même problème juristes (professionnels ou non) et non juristes (délégués syndicaux, mères de famille...) sont différentes. L'objectif de la Boutique de Droit est de permettre la confrontation des expériences et des problèmes de chacun. Cette mise en commun peut aboutir à une solution concrète et adaptée et même à une lutte collective (formation d'un groupe de défense de locataires par exemple).

Une personne a peut-être rencontré les mêmes problèmes que les vôtres et peut, de ce fait, vous apporter une réponse, tant dans le domaine de la législation du travail que dans celui du logement, de la consommation, de la famille... Vous bénéficiez d'une expérience personnelle : elle peut être utile à d'autres... Alors n'hésitez pas à vous rendre aux permanences (renseignements gratuits) assurées les mardi et jeudi de 17 à 20 heures à la MJC de Sceaux, 21, rue des Écoles.

BONOT

86, rue Houdan
tél. 661.12.26

SCEAUX

C. BONOT

OPTIQUE-PHOTO
LENTILLES DE CONTACT

151, rue Houdan
tél. 350.29.38

BONOT

SCEAUX

petites annonces

OFFRES D'EMPLOIS

Cherche secrétaire pour travaux à temps partiel à son domicile : dactylographie de manuscrits ou de textes dictés sur cassettes. Je fournirai matériel de lecture de cassettes. Tél. 350.46.30 après 19 h 30.

Cherche personne sérieuse pour garder deux enfants (3 ans et bébé 6 mois) trois jours par semaine, à partir du mois de septembre. Tél. 702.08.32.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dactylographe professionnelle cherche travaux sur IBM 82 C. Habitude bilans, factures, devis. Tél. 660.23.12.

Elève école supérieure de commerce, option finances, ferait travaux de comptabilité à mi-temps pour PME et commerçants. Tél. 350.48.08.

Dame cinquantaine recherche travail à mi-temps de sténo-dactylo (après-midi). Tél. 660.50.30

IMMOBILIER

Recherche location logement 6 pièces environ à Sceaux/Bourg-la-Reine, libre au plus tard le 1^{er} septembre 1980. Possibilité bail. Ecrire : Colonel BOUCHET 1, place de la Comédie - 57000 METZ.

Parc de Sceaux, particulier louerait grand pavillon avec jardin entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} novembre. Tél. 702.44.44.

Particulier cherche à louer un appartement de 5 pièces libre au 1^{er} août, situé à la limite de Sceaux et de Châtenay. Tél. 350.67.48 après 20 h.

Echangerai appartement 3 pièces-cuisine, salle de bains, chauffage central, ascenseur. 1 200 F mensuels + charges Paris 15^e contre similaire à Sceaux. Tél. 660.84.23 le matin.

Cherche à acheter 3 ou 4 pièces quartier « gare de Sceaux », éventuellement garage, ou à échanger contre 5 pièces 102 m² à Antony. Tél. 237.41.82 à partir de 18 h.

Particulier cherche à acheter appartement de 75 à 90 m² environ dans centre de Sceaux ou proximité de métro. Tél. 660.80.87 ou (86) 65.15.59.

Particulier cherche à louer appartement ou pavillon 5-6 pièces à Sceaux ou proches environs à partir de juin ou juillet. Tél. 702.69.41 le soir.

Cherche local ou boutique sans pas de porte à Sceaux. Tél. 660.24.51.

Cherche location 3/4 pièces à Sceaux ou Châtenay (minimum 2 vraies chambres et 80 m²) à partir du 1^{er} juillet. Si très bien, possible à partir du 1^{er} juin. Accepte payer bon loyer si appartement en rapport. Tél. 296.97.30, M. JACQUEMAIN, aux heures de bureau.

Particulier achète comptant à Sceaux ou limitrophe appartement 3 pièces 60 à 80 m². Tél. 350.46.30 après 19 h.

A vendre Sceaux-Parc, Vieux Sceaux, site classé, ancien rénové, grand living + 2 chambres ; grenier aménagé (étude, rangement et chambre d'amis) triple exposition, vues dégagées, charme provincial. Charges très peu élevées. Proximité commerçants, écoles, lycées. Surface totale : 95 m² environ. Tél. 350.22.88.

VENTES

A vendre : appareil « Slendertone » modèle manager, 1 adaptateur facial + accessoires, sur piles, état neuf. Prix : 1 200 F ; 1/2 violon avec archer et caisse. Prix : 200 F ; lit sécurité pour enfant jusqu'à 4 ans avec barrière coulissante, tout en bois. Prix : 150 F ; hamac avec support métallique pour bébé. Possibilité d'utilisation en voiture. Prix : 100 F ; « Jolly Jumper » modèle américain pour bébé. Prix 30 F. Tél. 350.22.88.

A vendre appareil « Slendertone » S8 jamais servi cause double emploi. Tél. 661.13.26 entre 18 h et 22 h.

Vends machine à laver le linge MIELE 429 entièrement révisée, 220 V, 4,5 kg linge, essorage 900 tours. Prix : 950 F. Tél. 660.36.73.

COURS PARTICULIERS

Elève école supérieure de commerce, diplômé Chambre de Commerce Espagnole, donnerait cours d'Espagnol tous niveaux et cours d'Anglais jusqu'à la terminale. Tél. 350.48.08.

Professeur de Lycée donne cours de mathématiques par groupes de 2 ou 3 en 1^{re} ou terminale scientifiques. Tél. 350.67.20.

Elève ingénieur de l'école spéciale des travaux publics donnerait cours de maths tous niveaux. Tél. 660.75.15.

DIVERS

Notre ville jumelle allemande Brühl propose des places de jeunes filles « au pair » pour des jeunes Scéennes. S'adresser au Centre Scéen des Amitiés Internationales (CSAI), 9, rue du Docteur-Berger (Petit-Château).



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



SCEAUX Métro

Près du Parc de Sceaux Beau SÉJOUR loggia SUD jolie entrée 1 CH gde cuis. s. de bns gd cft pt imm. récent 318 000 F.

LE PLESSIS-ROBINSON

Très charmant LIVING DOUBLE OUEST plain pied sur jardin privé gde entrée 2 CH jolie cuisine équipée s. de bns placards et dressing chauff. cent. radiat. pt imm. récent 1973 entouré de verdure Box inclus : 433 000 F.

SCEAUX « Les Blagis »

Gd SÉJOUR loggia-terrasse OUEST 3 CH belle entrée gde cuisine s. de bns avec séchoir dressing ch. cent radiat. imm. récent asc. verdure garage comp. 516 000 F.

SCEAUX Métro

DUPLEIX agréable SÉJOUR balcon sud entrée cuisine - escalier : 2 CH s. de bns dressing gd cft imm. récent ravalé, calme et jdns : 400 000 F.

ANTONY Métro

Ds charmante résidence de 4 pts imm. récents Beau LIVING DOUBLE 2 gdes loggias EST & OUEST 3 CH cuis. aménagée + cellier s. de bns avec fenêtre BOX INCLUS : 465 000 F.

ANTONY Métro

RARE Beau SÉJOUR DOUBLE balcon OUEST 4 CH belle entrée pte cuis. bien équipée s. de bns + c. toilette nbreux plac imm. récent tt confort impeccable. Exceptionnel : 400 000 F.

PARC DE SCEAUX Métro

Merveilleuse MAISON 1970 pierre de taille toit ardoise - vaste hall gd LIV DBLE 3 pres-fen. s/terrasse cheminée L XV époque - gde cuis + office 5 CH 2 bns + C. toil. ss sol total ch. service avec s. d'eau wc chaufferte mazout s. de jeux garages beau jdin. A VOIR.

CHÂTENAY-MALABRY

Magn. PROPRIÉTÉ MANSART fin XIX^e toit ardoise ds parc 2000 m² vue splendide s/SCEAUX - 300 m² habitables prix élevé.

VERRIÈRES-LE-BUISSON

Belle MAISON 1974 « Ile de France » plain pied s/beau jdin LIVING 45 m² cheminée gde cuis. équipée et barbecue 5 CH 2 s. de bns + c. toil. ss sol complet salle de jeux gd garage. A VOIR : 1 120 000 F.

ANTONY Métro

Joli pavillon très soigné LIVING DOUBLE poutres cheminée magn. cuisine rustique avec barbecue et équipements chêne 1 CH s. de bns claire + 1 Ch rez de jdin ss sol cg garage chauff. mazout agréable jdin. EXCEPT. 490 000 F.

nous sommes votre nouveau concessionnaire RENAULT

véhicules d'occasion garantie or • service après-vente
location sans chauffeur

Ets BESOMBES - 2, rue de Fontenay - Sceaux
(près de la rue piétonnière) - tél. 661.05.50

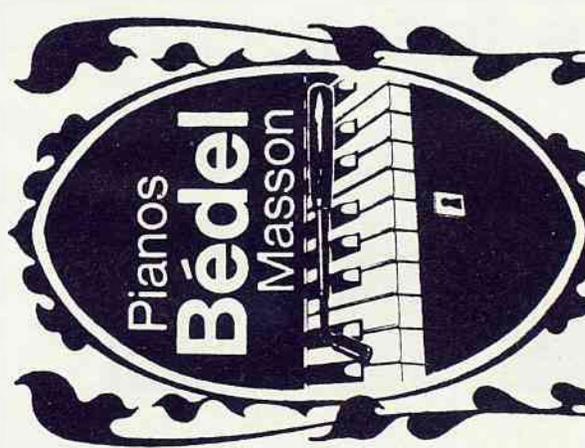
service de garde des médecins et pharmaciens

| DATES | MÉDECINS | PHARMACIENS |
|-----------------|---|--|
| MARS | | |
| Dimanche 16.... | Dr VERDON 31, rue des Pépinières..... 702.65.48 | Mme PHAN DUYEN 43, rue des Coudrais..... 702.40.44 |
| Dimanche 23.... | Dr BENOQUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc..... 660.74.87 | Mme THIEBAUT 7, av. des Quatre-Chemins.... 661.16.12 |
| Dimanche 30.... | Dr BESNARD 46, av. du Pdt-F.-Roosevelt. 661.02.45 | M. VARIN 45, rue Houdan..... 661.00.91 |
| AVRIL | | |
| Dimanche 6..... | Dr BLANC 81, rue Houdan 661.17.28 | M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661.10.59 |
| Lundi 7..... | Dr BOUIN 101, rue Houdan 702.40.46 | M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661.10.59 |
| Dimanche 13.... | Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau 702.38.38 | Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350.03.00 |
| Dimanche 20.... | Dr LE VAN QUYEN Jacques 123-125, rue Houdan 350.07.74 | Mme GAILLOT 127, rue Houdan..... 702.77.97 |
| Dimanche 27.... | Dr LE VAN QUYEN Jean 31, rue du Docteur-Roux 660.81.31 | Mme LAVERDET 106, rue Houdan..... 661.00.62 |

Le Docteur Gilles LECHAPELAIN, Chirurgien-Dentiste, vous annonce l'ouverture de son cabinet à partir du **lundi 17 mars 1980** au 14, rue du Docteur-Roux. Tél. 660.72-74 (en association avec le Docteur Anne TRI-VIER).

En cas d'urgence

| | |
|--|-----------|
| POLICE-SECOURS | 17 |
| | 350.27.02 |
| | 350.27.03 |
| POMPIERS | 18 |
| | 702.09.38 |
| CENTRE ANTI-POISONS | 205.63.29 |
| SERVICE D'URGENCE MÉDICAL | |
| (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel) | |
| - Médecins urgences - AMU 92 .. | 701.09.09 |
| <small>(c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera)</small> | |
| - S.O.S. - Médecin | 603.74.44 |
| SERVICE D'URGENCE DENTAIRE | 776.25.42 |
| <small>(les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)</small> | |
| AMBULANCES NUIT ET JOUR | 631.69.22 |
| <small>(Service municipal)</small> | |
| GAZ (Service d'urgence) | 660.87.82 |
| ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence) | 677.47.00 |
| TAXI : | |
| - Bourg-la-Reine | 661.00.00 |
| - Montrouge | 656.94.00 |
| S.N.C.F. (Renseignements) | 261.50.50 |



VENTE • LOCATION
ACCORD
REPARATIONS
ACHAT

PLEYEL • ERARD
GAVEAU • STEINWAY
BECHSTEIN • BLÜTHNER
SAUTER • PETROF
BENTLEY • RAMEAU
WEISS

PIANOS MECANIKES
NEUF et OCCASION

657.08.18

Bedel/Masson

Facteurs en Pianos
de Père en Fils
depuis 1929

25, rue de la Tour
92240 Malakoff

D.A.D.



L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE
DÉCORATEURS A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques
tapisserie, tenture murale

à Sceaux, du 1^{er} au 30 avril

- 2 – 19 h et 21 h, aux Gémeaux (49, avenue Georges-Clemenceau) : « *Le mystère de la chambre jaune* », film de Marcel L'Herbier.
- 4 – 21 h, aux Gémeaux : « *Série noire* », film de Corneau.
- 5 – 21 h, aux Gémeaux : « *Le parfum de la dame en noir* », film de Marcel L'Herbier.
- 12 – 21 h, aux Gémeaux : « *Le faucon maltais* », film de John Huston.
- 16 – 19 h et 21 h, aux Gémeaux : « *La troisième génération* », film de Fassbinder.
- 18 – 21 h, aux Gémeaux : « *Non réconciliés* », film de Jean-Marie Straub.
- 19 – 21 h, aux Gémeaux : « *L'ami américain* », film de W. Wenders.
- 20 – 17 h 45, à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan) : Sonates de Frédéric Schubert et Maurice Ravel, concert pour piano et violon organisé par les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.
- 24 – 21 h, en l'Église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine : concert pour orgue et trompette par Jacques Marichal.
 - 21 h, aux Gémeaux : « *De l'autre côté de la fenêtre* », par la compagnie « *Écrits en forme de danse* ».
- 26 – 17 h 30 et 20 h 45 aux Gémeaux : « *Los Ayacucho* », concert de musique populaire d'Amérique latine organisé par les Amis de la Musique du Canton de Sceaux (AMCS).

- 29 – 19 h, à la Faculté de Droit de Sceaux (54, boulevard Desgranges) : concert donné par Bernard Cazauran, contrebassiste. Renseignements : Tél. 661.33.00.
- 30 – 14 h 30, au Centre des Jeunes des Blagis (48, rue de Bagneux) : « *Le grand Meaulnes* », film d'Albiocco.
 - 21 h, aux Gémeaux : « *Les demoiselles de Wilko* », film de Wajda.

Exposition

Du 15 avril au 15 mai, aux Gémeaux : « *Jouets, girouettes et autres sculptures* » de Roland Roure.

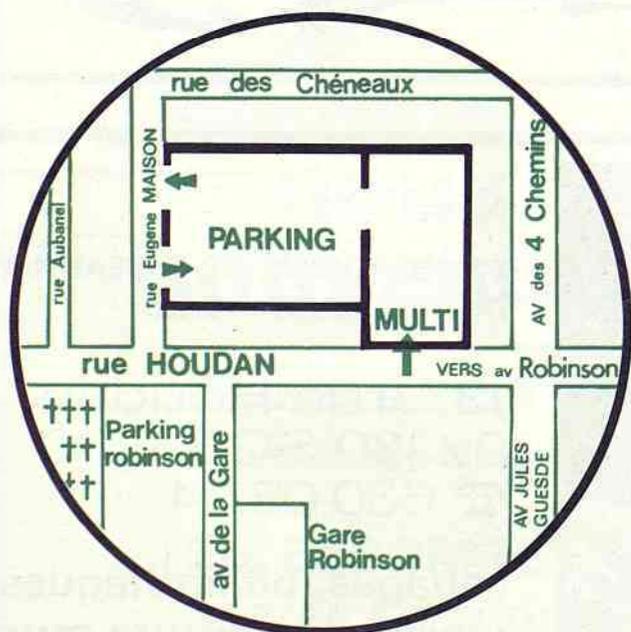
Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux »

L'Assemblée des adhérents aura lieu le jeudi 8 mai 1980 à 20 h aux Gémeaux. La réunion sera suivie de la projection du film de A. Hiller « *Ne tirez pas sur le dentiste* ».

Au cours de cette assemblée, il sera procédé à l'élection des représentants des adhérents à l'Assemblée générale de l'Association chargée de la gestion du Centre. Les candidats à cette élection sont invités à se faire connaître par écrit aux Gémeaux – 49, avenue Georges-Clemenceau 92330 SCEAUX – avant le 1^{er} mai 1980.

vos achats de tous les jours

MULTI



**153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX**

**PARKING
COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**